

Gestion des conflits hommes-faunes dans la périphérie de la réserve de biosphère transfrontalière W-Bénin

Présentée par

KOLA PÉYÉBINAM MÉLÉKILABA

Pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département : Environnement

Spécialité : Gestion des Aires Protégées et de la Biodiversité

Directeur de mémoire : **Dr Boubacar BOUREIMA MOUNDJO**

Expert Gouvernance et Biodiversité, UICN PACO

Le 16 septembre 2021

Devant le jury composé de :

Pr Souleymane KONATE Président

Enseignant-chercheur, Professeur Titulaire en Ecologie à
l'Université Nangui Abrogoua, Côte d'Ivoire.

Dr Martin YELKOUNI Examineur

Directeur du Département Environnement à l'Université
Senghor à Alexandrie, Egypte

Dr Boubacar BOUREIMA MOUNDJO Examineur

Expert Gouvernance et Biodiversité, UICN PACO

Remerciements

Au projet PAPBioC2 Gouvernance régionale des aires protégées en Afrique de l’Ouest financé par l’Union européenne et mis en œuvre par l’UICN PACO, pour son appui financier.

J’exprime toute ma reconnaissance à l’UICN PACO d’avoir mis à notre disposition un directeur de mémoire en la personne de Dr Boubacar BOUREIMA MOUNDJO, Expert Gouvernance et Biodiversité. Qu’il reçoive ici le témoignage de ma gratitude pour les conseils utiles et surtout pour avoir accepté de superviser notre travail. Ses multiples recommandations et encouragements ont été pour nous de véritables réconforts.

J’exprime toute ma reconnaissance aux premiers Responsables et à l’équipe pédagogique de l’Université Senghor d’Alexandrie et le corps professoral non seulement pour le mérite de la formation qu’ils ont su nous donner durant la durée de cette formation mais aussi et surtout, pour leur constante sollicitude.

Mes reconnaissances vont tout particulièrement au Dr Martin YELKOUNI, Directeur de département environnement de l’Université Senghor d’Alexandrie pour sa rigueur scientifique et son accompagnement permanent dans la rédaction de ce mémoire.

Mes remerciements vont également à Mr Christophe LEMEE, Park Manager African Parks /W National de m’avoir accepté en stage dans son institution ;

Je remercie par la même occasion Mr BELLO Aziz, Directeur Adjoint du parc W d’avoir contribuer personnellement dans l’acceptation de ma demande de stage et son appui inestimable. Également à Mr Julien CHEVILLOT Conservation Manager et maître de stage pour ses orientations et son sens d’organisation du travail.

Je n’oublie pas tout le personnel du parc National W Bénin et tous les collègues de service, spécialement Mr Lambert ZOUNTCHEGNON Assistant Conservation APN W ; Mr GARBA et Mr BASSOUBA, animateurs APN W Bénin.

Cette aventure n’aurait pu avoir lieu sans les conseils et appuis de certaines personnes auxquelles je reste redevable : Pr YAMEOGO Lassane, Pr Armand NATTA, Dr DJAGOUN Chabi Sylvestre ;

A toute la population riveraine de la réserve du W Bénin pour leurs accueils.

Enfin, je remercie tous ceux qui de près ou de loin, ayant permis à ce document de prendre corps, et dans l’impossibilité de les citer tous, qu’ils trouvent ici l’expression de ma profonde gratitude. Encore une fois de plus Merci beaucoup à toutes et à tous !

Dédicace

À ma mère Kama AKONTA et mon père Essomanam KOLA pour les énormes sacrifices consentis à mon éducation,

À mes chers frères pour leurs encouragements permanents et leur soutien,

Pour la mémoire de mon regretté Oncle Katanga KOLA pour son soutien moral et financier et ses encouragements pour mon inscription à ce master. Que son âme repose en paix !

Résumé

Les conflits entre l'homme et la faune sauvage posent de nos jours un défi croissant aux responsables de la conservation. Dans la plupart des parcs et réserves beaucoup d'animaux sauvages se retrouvent hors des zones protégées où ils entrent en conflit avec les communautés riveraines engendrant d'énormes dégâts aux populations riveraines. C'est le cas de la Réserve de Biosphère Transfrontalière W Bénin (RBT W), où les grands mammifères et carnivores de cette réserve sont souvent responsables de plusieurs dégâts causés aux riverains. La présente étude consistait à analyser les différents conflits hommes faunes récurrents à la périphérie du Parc National W Bénin. Au cours de ces travaux, au total 24 villages ont été échantillonnés sur 84 où 197 personnes interrogées, selon la technique de boule de neiges. Il ressort de cette étude que les dégâts sur les cultures (53%), la déprédation du bétail (39%) et les blessures et pertes en vies humaines (8%) sont les principaux types de conflits fréquentent autour de la réserve. Les espèces responsables de ces dégâts sont : l'hyène (35%), l'éléphant (26%), le singe (17%), le lion (15%) et d'autres espèces comme le phacochère, le buffle et l'hippotrague estimé à 7% des cas. Les données des cinq dernières années ont montré que 49 % des personnes enquêtées ont affirmé que les conflits ont progressé et 38% pensent que les dégâts sont en régression. Par ailleurs, 13 % des enquêtés ont notifié que ces conflits sont restés constants. La fréquentation des cultures et des enclos de bétail par la faune s'intensifie en saison pluvieuse. Afin de réduire les conflits entre la faune et les communautés vivant autour de la réserve du W Bénin, une combinaison de techniques d'atténuations a été employée par les riverains, mais très peu efficace ou avec des résultats mitigés. En dépit des problèmes rencontrés par les communautés riveraines dans leurs cohabitations avec la faune, elles restent tout de même favorables à la conservation des espèces, puisqu'elles y trouvent une grande importance pour la génération future de la communauté.

Mots clés :

Bénin, Conflit homme-faune, Cohabitation, Dégâts, Parc W , Périphérie

Abstract

Conflicts between humans and wildlife are a growing challenge for conservationists today. In most parks and reserves, many wild animals are found outside of protected areas where they come into conflict with local communities, causing enormous damage to local populations. Wildlife conservation depends on several factors, including the management of human-wildlife conflicts. In most parks and reserves, many wild animals are found outside of protected areas where they come into conflict with riparian communities. This is the case in the W Benin Transboundary Biosphere Reserve, where large mammals and carnivores in this reserve are often responsible for a number of damages caused to local populations. The present study consisted of analysing the various recurring male-female conflicts in the periphery of Benin National Park. In the course of this work, a total of 24 villages were sampled out of 84 where 197 people were interviewed, using the snowball technique. The study revealed that crop damage (53%), livestock depredation (39%), and injuries and loss of life (8%) are the main types of conflicts that occur around the reserve. The species responsible for this damage are: hyena (35%), elephant (26%), monkey species (17%), lion (15%) and other species such as warthog, buffalo and Hippotragus estimated at 7% of cases. Data from the last five years showed that 49% of respondents said that conflicts had increased and 38% thought that damage was decreasing. In addition, 13% of respondents reported that these conflicts have remained constant. The use of crops and livestock pens by wildlife increases during the rainy season. In order to reduce conflicts between wildlife and communities living around the W Benin reserve, a combination of mitigation techniques has been employed by local residents, but with little or mixed results. Despite the problems encountered by riparian communities in their cohabitation with wildlife, they remain supportive of species conservation, as they see it as important for the future generation of the community.

Key words:

Benin, Cohabitation, Damage, Human-wildlife conflict, Park W, Periphery

Liste des acronymes et abréviations

- AP : Aire Protégée
- APN : African Parks Networks
- AVIGREF : Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune
- CENAGREF : Centre National de Gestion des Réserves de Faune
- CHF : Conflits Hommes Faunes
- CSA : Caisse de Solidarité Active
- ECOPAS : Ecosystèmes Protégés en Afrique Soudano Sahélienne
- FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
- GV : Groupement Villageois
- INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique
- ONG : Organisation Non Gouvernemental
- ONU : Organisation des Nations Unies
- PACO : Programme Afrique Centrale et Occidentale
- PAPE : Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente
- PAG : Plan de Gestion
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
- PPP : Partenariat Public Privé
- RBTW : Réserve de Biosphère Transfrontalière du W
- RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
- UICN : Union International pour la Conservation de la Nature
- UCPC : Union Communal des Producteurs de Coton
- UEMOA : Union Monétaire Ouest Africain
- WWF: World Wide Fund for Nature
- ZCV : Zones Cynégétiques Villageoises

Table des matières

Remerciements	i
Dédicace	ii
Résumé.....	iii
Abstract	iv
Liste des acronymes et abréviations	v
Table des matières	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : Généralité sur les conflits hommes faunes sauvages	3
1.1 Conflits hommes faunes en Afrique subsaharienne	3
1.2 Formes de conflits	4
1.3 Origines des interactions entre l’homme et la faune	5
1.3.1 Facteurs humains	5
1.3.2 Perturbation de l’habitat	6
1.4 Conséquences des conflits hommes faunes	7
1.5 Caractéristiques des conflits hommes faunes en Afrique	7
1.5.1 Conflits liés à la prédation du bétail	8
1.5.2 Conflits liés aux blessures et décès humains	9
1.5.3 Conflits liés à la destruction des cultures	9
1.5.4 Conflits liés à transmission de maladies aux animaux domestiques et/ou aux humains	10
CHAPITRE II : Matériels et méthodes de l’étude.....	12
2.1 Présentation de la structure d’accueil	12
2.1.1 African Park network	12
2.1.2 African Parks au Bénin : Parc National W Bénin	12
2.3 Milieu d’étude	13
2.4 Caractéristiques physiques	15
2.4.1 Climat	15
2.4.2 Hydrographie	16
2.4.3 Sols, relief et aspect géologique	16

2.4.4 Végétation	17
2.4.5 Faune	17
2.5 Caractéristiques humaines	18
2.5.1 Population et démographie	18
2.5.2 Aspects socioculturels	19
2.5.3 Activités socio-économiques	20
2.6 Démarche méthodologique	21
2.6.1 Zone d'étude	21
2.6.2 Recherche documentaire	21
2.6.3 Méthodes de Collecte	22
2.6.4 Choix de l'échantillon et enquêtes sociale	24
2.6.5 Répartition socioprofessionnelle des enquêtées	26
2.7 Matériels	27
2.8 Traitement et analyse des données	27
CHAPITRE III : RESULTATS DE L'ETUDE	28
3.1. Types de conflits hommes-faune rencontrés à la périphérie du RBTW Bénin	28
3.2 Analyse de l'intensité et l'évolution des conflits	29
3.2.1 Espèces incriminées	29
3.2.2 Prédation du bétail	30
3.2.3 Pertes des cultures	31
3.2.4 Saisonnalité des conflits hommes faunes	32
3.2.5 Evolution des conflits des cinq dernières années	33
3.2.6 Distribution spatiale de la densité des dégâts liés à l'éléphant et aux singes	33
3.2.7 Distribution spatiale des dégâts causés par le lion et l'hyène tachetée à la périphérie du parc W Bénin.	36
3.3 Gestion des conflits hommes faune dans la RBT W Bénin	39
3.3.1 Mesures utilisées par les paysans pour faire face aux conflits	39
3.3.2 Actions menées par les gestionnaires en cas de conflits	39
3.3.3 Stratégies de gestion des conflits souhaitées par les communautés et les gestionnaires	40

CHAPITRE IV : DISCUSSION	41
4.1. Types de conflits hommes-faunes rencontrés à la périphérie du RBT W Bénin	41
4.2 Analyse de l'intensité et l'évolution des conflits	42
4.3 Gestion des conflits hommes faune dans la RBT W Bénin.	45
4.4 Perception des populations vis-à-vis à la faune	46
4.5 Limite de l'étude	47
4.6 Pertinence du sujet par rapport à l'approche systémique	48
CONCLUSION ET RECOMMANDATION	50
Références bibliographiques.....	53
Liste des illustrations.....	ix
Liste des tableaux.....	ix
Liste des images	x
Annexes	xi

INTRODUCTION

La population de l'Afrique de l'Ouest croît à un rythme d'environ 2,7 % par an (ONU,2019). Cette croissance sans cesse de la population humaine entraîne une pression considérable sur les terres et une diminution de la fertilité des sols en raison de leur surexploitation (Sam *et al.*, 2005). En effet, l'homme et la faune se disputent de plus en plus l'espace vital, accroissant ainsi les risques de conflits, les menaces aux vies humaines et aux moyens d'existence. Les aires protégées constituent les milieux où l'on retrouve encore les populations importantes d'espèces sauvages (Tehou *et al.*,2018). Toutefois, le développement exponentiel des activités économiques conduit à une intensification de l'utilisation des terres (Tehou,2002). Cette utilisation intensive entraîne la fragmentation voire la dégradation de l'habitat des espèces favorisant alors le contact entre les populations locales et la faune notamment dans les zones contiguës aux réserves naturelles (Dublin et Hoare, 2004 ; Woodroffe *et al.*, 2005 ; Chartier *et al.*, 2011).

La Réserve de Biosphère transfrontalière du W du Bénin (RTBW) fait partie d'un complexe d'aires protégées transfrontalières (Burkina Faso, Niger et Bénin) contiguës qui abrite une population importante de grands mammifères et qui bénéficient d'un écosystème favorable à leur développement dans le complexe W, Arly, Pendjari (WAP) (UEMOA/PNUD, 2014). Elle constitue un refuge pour la grande faune comme les éléphants de savane et certains grands carnivores (UICN,2003). La conservation des espèces représente alors un intérêt économique très important et une source de revenus divers pour toutes les parties prenantes de la conservation y compris les communautés locales (Bouché *et al.*, 2011). Aujourd'hui, les phénomènes anthropiques et climatiques ont entraîné la dégradation du milieu et la réduction de la faune sauvage de façon générale et en particulier au Bénin (Gomsé,2005). Autour de la périphérie du parc, plusieurs villages ou hameaux sont installés. Par conséquent, la réserve se voit ainsi convoitée par les populations riveraines pour ces diverses ressources. Cette convoitise entraîne d'énormes pressions sur le parc et handicape les efforts de conservation de la biodiversité. Cette situation amène souvent certains grands mammifères à se tourner vers les zones périphériques qui offrent un habitat plus favorable pour leur subsistance engendrant malheureusement d'énormes dégâts sur les personnes et les biens (Hamissou,2006). Ainsi, se voyant menacés par la faune sauvage, les populations, tuent et braconnent ces espèces pour se prémunir des dégâts. D'où une cohabitation difficile entre les populations riveraines et la faune sauvage pour des raisons de dégâts occasionnés par ces derniers.

Face à l'accentuation des interactions négatives entre la faune et les populations, il devient intéressant d'analyser les types et la gestion des conflits hommes-faunes dans la périphérie de la réserve de biosphère transfrontalière du W Bénin. De ce fait, une question centrale sous-

tend la présente étude : Quelles sont les caractéristiques des conflits hommes-faunes dans la périphérie du Parc W Bénin ? Et comment sont -il gérer ?

L'objectif général assigné à cette étude est d'analyser les différents conflits hommes faunes récurrents à la périphérie du Parc National W Bénin. Plus spécifiquement, il s'agira d'abord de faire une typologie des conflits hommes-faunes ; ensuite analyser l'intensité et l'évolution des conflits afin d'identifier des mesures de prévention et de gestion efficace de ces conflits.

Le présent mémoire s'articule alors autour de quatre (4) chapitres. Le premier chapitre fait l'état des lieux des conflits hommes-faunes en Afrique subsaharienne. Le deuxième aborde le milieu d'étude et démarche méthodologique utilisée pour la collecte et le traitement des données. Le troisième chapitre est consacré aux résultats de cette étude et enfin le quatrième chapitre porte sur la discussion.

CHAPITRE I : Généralité sur les conflits hommes faunes sauvages

Les aires protégées en Afrique sont confrontées par d'énormes difficultés de cohabitations entre le faune et les communautés riveraines. Ces problèmes deviennent de plus en plus récurrents vue la croissance démographique que connaît l'Afrique subsaharienne.

1.1 Conflits hommes faunes en Afrique subsaharienne

Les conflits sont une caractéristique de la société humaine et se manifestent sous de nombreuses formes. Cette étude fait allusion aux conflits de conservation, qui se définit comme une situation où les activités des groupes humains et de la faune sauvage entrent en compétition, perturbant de différentes manières et selon différents degrés d'intensité, les conditions d'existence des deux parties (Marchand, 2016). Autant que les populations riveraines subissent les effets des conflits hommes-faunes (CHF), les animaux aussi sont énormément impactés. Dans le contexte du Parc National W Bénin, ces conflits accentuent le braconnage et quelques fois la dégradation de l'habitat qui, sont entre autres des dommages causés aux espèces (CENAGREF,2014).

Le plus souvent, les conflits entre l'homme et la faune sauvage sont remarqués dans les zones périphériques où les zones à proximité des aires protégées. Elles sont donc intimement liées à l'espace et peuvent évoluer selon les sensibilités individuelles et collectives voire selon les règlements en vigueur. Ces conflits sont ici considérés comme « toute interaction entre le genre humain et la faune sauvage induisant des effets négatifs sur la vie sociale, économique et culturelle des communautés ainsi que sur la conservation des espèces et leur environnement » (Marchand, 2013). Selon la littérature les chercheurs ont réalisé qu'il y a en fait un conflit entre différents groupes de personnes, ou différents groupes d'intérêts. En effet, les interactions entre l'homme et la faune sauvage offrent désormais de nouvelles perspectives (Mosimane *et al.*, 2014 ; Vitali, 2014 ; Redpath *et al.*, 2015). Redpath *et al.* (2015) ont fait valoir que bon nombre des soi-disant conflits entre les personnes et la faune sauvage sont en fait des conflits entre la conservation et d'autres activités humaines, en particulier celles associées aux moyens de subsistance. Par conséquent on distingue les impacts hommes-faunes et les conflits homme-homme qui sont liés aux différents intérêts impliqués dans le conflit.

Plusieurs espèces sauvages vivent en conflits avec les populations humaines à travers le continent africain et dans le reste du monde. Parmi les animaux communément connus, on peut citer : les grands herbivores (éléphants (*Loxodonta Africana*), buffles (*Cyncerus caffer brachyceros*) et hippopotames (*Hippopotamus amphibius*); les grands carnivores lion (*Panthera leo*), léopard (*Panthera pardus*), guépard (*Acinonyx jubatus*), hyène tachetée (*Crocota crocuta*), lycaon (*Lycaon pictus*). De même, les crocodiles (*Crocodylus niloticus*), les

babouins (*Papio anubis*) et certaines espèces d'oiseaux comme le *Quelea quelea* sont traditionnellement définis comme des animaux qui causent des problèmes à l'homme (Lamarque & al, 2008).

Il est impossible de conserver la faune sauvage en dehors des aires protégées, si l'on se contente simplement de protéger les animaux sauvages en occultant les problèmes relatifs aux droits et devoirs des populations et à leurs conflits avec la faune (FAO,2010). Les aires protégées doivent intégrer tous les paramètres socio-économiques et environnementaux afin de jouer pleinement leurs rôles. Elles sont définies par l'UICN comme « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés ».

On distingue ainsi six catégories d'aires protégées qui ont pour objectif commun la conservation de la nature. Les conflits humains-faune, la pauvreté et la faim qui prévalent dans le monde rural, et la difficulté extrême d'appliquer les lois sur la faune sauvage compte tenu des modes traditionnels d'utilisation des terres, constituent autant de facteurs limitants de la conservation de la faune en dehors des parcs nationaux en Afrique. C'est d'ailleurs l'exemple au Cameroun, dans la zone périphérique du parc national de la Bénoué, où espèces sauvages sont responsable d'énormes dégâts sur les cultures (vivrières notamment) et sur le bétail domestique. Les populations tentent de préserver leurs moyens d'existence en défrichant illégalement des parcelles et en braconnant, à tel point que la viande de brousse constitue actuellement environ 24 pour cent de leur apport en protéines animales (Weladji et Tchamba, 2003).

Par ailleurs la problématique des conflits devient plus complexe quand il s'agit d'une Aire Protégée Transfrontalière car elle a une particularité de s'étendre au-delà d'une frontière nationale, effaçant ainsi la séparation entre les pays concernés (UICN,2009). Les mouvements des personnes et des animaux y sont normalement libres. Les aires protégées de cette catégorie passent d'une gestion de chaque aire de façon cloisonnée à une gestion partagée d'un espace mis en commun. Le parc national W Bénin fait partie du complexe WAP des aires protégées transfrontalières.

1.2 Formes de conflits

Les conflits hommes-faunes peuvent prendre deux formes : quand les besoins et les comportements des animaux ont des effets néfastes sur les humains ou quand ces derniers ont des effets néfastes sur les besoins de la faune sauvage (Madden, 2004). En effet les conflits surviennent d'une part lorsque les animaux sauvages sortent de leur zone (aires protégées) pour s'infiltrer dans les périphéries des aires protégées. Ces espaces étant les lieux où

s'effectuent les activités domestiques et champêtres (comme l'élevage, l'agriculture, la pêche ou même les petits commerces) ou encore des zones tampons se retrouvent envahis par la faune sauvage ; causant ainsi des dommages aux populations. Celles-ci se sentent alors menacées.

1.3 Origines des interactions entre l'homme et la faune

Une des principales conséquences de la perte de l'habitat est la diminution des ressources naturelles disponibles pour la faune. La destruction de la végétation naturelle autour des aires protégées et, parfois, la disparition totale des zones tampons, poussent les espèces herbivores et les carnivores à se tourner vers les cultures et les animaux domestiques. Les changements du comportement des animaux induits par l'homme, le changement dans le mode de vie des hommes ; le manque de capacité locale pour le contrôle des dommages de la faune sont entre autres les facteurs responsables des conflits homme faune. Elles se résument en facteurs humains et en facteurs liés aux animaux sauvages eux-mêmes.

1.3.1 Facteurs humains

Les exigences du développement et la perception des communautés vis-à-vis de la faune sont les principales causes des conflits hommes-faunes en Afrique (FAO,2008). Plusieurs auteurs (Barnes *et al*,2003 ; Boucher *et al* 2014 ; Binot *et al*,2006) ont notifié que la principale cause des conflits homme-faune dans le monde est la compétition entre croissance des populations humaines et de la faune sauvage pour le même espace de vie et la baisse des ressources. L'exploitation, la transformation des forêts, des savanes et les autres écosystèmes en zones agricoles ou urbaines est considérée comme une conséquence de l'augmentation de la demande de terres. Cela a conduit à une diminution spectaculaire de l'habitat de la faune et est particulièrement constaté en Afrique où la population d'éléphants a triplé dans les quatre dernières décennies. D'où l'extension des terres agricoles ayant conduit à l'empiétement sur les habitats de la faune (Namoano,2009).

L'expansion agricole est la principale cause des conflits hommes-faunes. Cette expansion qui a entraîné la déforestation est entre autres une cause majeure de ces conflits (Sefi, 2020). Dans ces conditions, le conflit entre la faune et les populations riveraines des aires protégées ne pouvait que s'accroître inévitablement (Siex *et al*, 1999 ; Muruthi, 2005 ; Tjaronda, 2007). En Afrique subsaharienne, une personne sur trois est sous-alimentée (McCarthy M., 2006). Ceci entraîne des migrations des populations rurales dans les zones où les ressources sont toujours disponibles, mais souvent occupées par les animaux sauvages.

Généralement, il y a peu de sympathie pour la faune sauvage dans les zones rurales d’Afrique (Namoano,2009). La contribution de la faune à l’équilibre écologique et au développement socio-économique est rarement perçue par les communautés riveraines des aires protégées qui ne considèrent en l’animal sauvage que sa viande. Les communautés rurales considèrent la faune et notamment les grands mammifères comme des menaces à leur propre sécurité et à la sécurité alimentaire. Cette perception défavorable est particulièrement développée dans les zones où la population de faune sauvage cause des dommages aux communautés locales. En retour, les communautés développent une attitude négative à l’égard des réserves de faune, en aggravant les conflits et en sabotant les efforts de conservation (Lamarque F. & al, 2008).

1.3.2 Perturbation de l’habitat

La perturbation de l’habitat manifestée par la destruction du milieu de vie des animaux sauvages est une conséquence parmi tant d’autres des conflits hommes-faunes. En outre, la chasse non contrôlée, le braconnage, la coupe du bois, le pâturage, l’agriculture itinérante sur brûlis sont les activités que se livrent les humains. Celles-ci contribuent énormément à la destruction de l’habitat naturel.

La dégradation croissante des habitats a conduit à l’augmentation des conflits entre les humains et les animaux sauvages. En effet, l’espace vital de la faune devient de plus en plus petit par leur fragmentation, ce qui oblige les populations animales sauvages à des déplacements hors aires protégées, les mettant parfois en contact avec les hommes. Par exemple, au Ghana, la diminution de moitié de la superficie des forêts dans la zone de conservation de Kakum depuis les années 1970, explique pourquoi la densité d’éléphants (environ 0.6/km²) est actuellement plus élevée que dans la plupart des autres forêts d’Afrique de l’Ouest, ce qui a entraîné une augmentation des excursions d’éléphants dans les champs (Barnes *et al*, 2003).

Les activités humaines comme l’élevage, l’agriculture, la pêche, le développement des infrastructures, modifient directement ou indirectement, quantitativement ou qualitativement l’habitat des espèces. Les sécheresses, les feux de brousse, les changements climatiques et autres catastrophes naturelles imprévisibles peuvent contribuer à la dégradation des habitats fauniques et donc avoir un impact sur les conflits homme-faune. Une analyse des précipitations du sol du Kenya et du Zimbabwe a montré que les éléphants et les hommes préféreraient les zones fertiles et humides ce qui rend la concurrence entre les espèces inévitable (Parker *et al*,2007).

1.4 Conséquences des conflits hommes faunes

Les conflits hommes Faunes ont plusieurs conséquences tant sur les populations que les animaux. En ce qui concerne les populations, on a la destruction des cultures, l'attaque des animaux domestiques, la destruction des biens et des infrastructures. Il faut noter que les animaux effectuent leurs activités pendant la nuit dans la majorité des cas (Moumbock *et al.*, 2020). Toutefois, il a été relevé d'après cette même étude des impacts indirects tels que : la réduction des revenus des agriculteurs et les difficultés d'accès aux ressources naturelles (points d'eau par exemple) dues à l'insécurité et la destruction des produits vivriers. L'atteinte à la vie des personnes ou blessures sont aussi la pire des conséquences de ces conflits. Pour les impacts sur les animaux, on cite : la mort due à l'empoisonnement, le changement de comportement (plus agressif), le braconnage voire l'extinction des espèces.

En ce qui concerne leur impact, ces conflits provoquent une crise multiforme dont les conséquences sont la pauvreté et le braconnage. Il apparaît nécessaire de mettre ensemble toutes les parties prenantes de la conservation de la faune et les communautés locales pour mettre en place un modèle intégré de gestion des conflits et d'amélioration des conditions de vie de la population.

1.5 Caractéristiques des conflits hommes faunes en Afrique

Les grands mammifères comme l'éléphant, le lion et l'hyène ont besoin de vastes zones dans lesquelles se promener (Chardonnet *et al* 2010). Mais l'expansion humaine et le harcèlement subséquent des populations restreignent la faune sauvage à des zones protégées (Mills, 2000) comme les parcs nationaux, les réserves fauniques, les réserves naturelles et les zones de chasse.

En Afrique, les interactions entre les hommes et la faune augmentent au fur et à mesure que l'occupation humaine des terres s'élargit (FAO, 2010). Bourn et Blench (1999), avaient démontré que ces conflits ont lieu à la périphérie des aires protégées. En effet, plusieurs causes expliquent les conflits hommes-faunes dans les périphéries des aires protégées. Les conflits liés à l'éléphant sont dus à la proximité des plantations à la lisière des aires protégées ; la réduction et la fragmentation de l'habitat de l'éléphant suite à la dégradation totale de la zone de transition entre la forêt de basse altitude et la forêt de haute altitude ; l'effectif de la population des éléphants ; l'appétence et la valeur nutritive des plantes cultivées ; et l'insuffisance des mesures de protection des cultures (Nyemgah, 2009).

Par ailleurs, Sogbohossou (2000) soulignait dans ses travaux, que les attaques par les carnivores dans la périphérie du Parc Pendjari ont lieu principalement pendant la saison des pluies (74,5% des cas). Ces attaques s'expliquent du fait que durant la saison des pluies, malgré

l'abondance de ressources alimentaires pour les herbivores sauvages, les ressources se font plus difficiles d'accès pour les carnivores sauvages. Par conséquent, ils sont tentés de convoiter le bétail domestique pour se nourrir.

Selon Binot *et al.* (2006), les conflits entre développement et conservation dans les zones arides et semi-arides d'Afrique subsaharienne résident dans le partage des espaces ruraux ; entre les différents acteurs en présence. Pour eux, la conservation de la faune sauvage représente un coût pour la société agropastorale. Ceci se manifeste par la prédation du bétail, dégâts sur les cultures et même vecteur de maladies et des pertes en vies humaines. Pour ces auteurs, les interactions hommes-faunes ont un impact tant au niveau des populations riveraines que de la conservation de la faune. En d'autres termes, ces impacts sont liés à la fragmentation de l'habitat.

Par ailleurs, les localités à proximité des parcs connaissent les incursions des éléphants dans les champs à des degrés différents mais l'ensemble des dégâts concerne plus la majorité des producteurs (Nakandé *et al* 2007).

1.5.1 Conflits liés à la prédation du bétail

Selon Hamissou (2006), la prédation du bétail est la cause majeure des conflits hommes-carnivores. Cette situation est fréquente là où la plupart des populations riveraines des aires protégées sont des éleveurs transhumants dont leurs bétails sont leurs premières sources de revenus. D'après cette même étude, l'hyène est considérée comme le prédateur le plus dangereux, ensuite vient le Chacal, suivi du lion et du lycaon. Autrement dit, l'hyène est le prédateur qui cause beaucoup de dégâts aux populations, donc source de conflit. Cependant au Kenya, Peterson *et al* (2004) cité par la FAO (2010) ont démontré que le lion était responsable de 86% des attaques aux bétails ; ensuite le reste est partagé entre les hyènes et les guépards.

Au Cameroun, dans les environs du parc de la Bénoué, la Civette représente le principal prédateur, responsable de la diminution du revenu des élevages d'environ 18% (Weladji *et al*, 2003). Il faut noter que les attaques du bétail par ces carnivores varient d'une espèce à l'autre. Les lions et les hyènes attaquent les bétails la nuit et surtout les gros bétails ruminants ; alors que les léopards préféreraient les moutons et les chèvres donc les petites proies (FAO, 2010). D'après cette même étude, il a été relevé que le crocodile du Nil était le plus commun des trois espèces de crocodiles d'Afrique subsaharienne qui, est responsable de la majorité des attaques de bétails. De par sa grande taille et son poids (1000 kg environs), les crocodiles se nourrissent des proies tant aquatiques que terrestres. C'est le cas en Tanzanie, dans la zone de gestion de la faune de Jukumu, 53 têtes de bétail ont été tuées et 41 blessées par des crocodiles en une année (Baldus, 2005).

1.5.2 Conflits liés aux blessures et décès humains

Même si l'on considère que les dégâts à la prédation (bétails) et à la destruction des cultures sont plus récurrents des effets de la faune ; les décès et blessures humaines causés par celles-ci constituent la forme la plus grave des conflits. Selon la FAO (2010), les grands mammifères sont responsables de nombreuses attaques mortelles sur les humains. En effet, Murphy (2007) a démontré dans son étude qu'en Namibie, 157 attaques d'humains et de bétails par les crocodiles ont été recensées en 2005 par les gardes communautaires dans la conservation officielle de la Région de Caprivi. Aussi, environ 300 personnes seraient tuées par les crocodiles chaque année au Mozambique (FAO, 2005).

Par ailleurs, dans ce même pays, entre 2001 à 2002, les lions ont tué 70 personnes dans la province de Cabo Delgado sur une période de 18 mois. La Tanzanie abrite la population de lions la plus importante d'Afrique dont les attaques du lion sont très fréquentes (Jouvenet, 2016). Il a été dénombré entre 1990 et 2004, 563 personnes tuées et 308 blessées par les félins (Parker et al. 2005). Ce problème s'est accentué considérablement au cours des 15 dernières années surtout dans le sud du pays (Parcker et al., 2005).

1.5.3 Conflits liés à la destruction des cultures

Les éléphants ne devraient se risquer dans les plantations que si celles-ci leur procurent un fourrage de meilleure qualité que celui disponible dans leur habitat naturel que sont les aires protégées (Kotchoni, 2007). Ceux-ci attaquent souvent les cultures comme le maïs, l'arachide, le sorgho, le mil, le coton, le manguier (CENAGREF, 2010). Par contre Baban (2007) a démontré qu'au Cameroun dans le Bénoué, les principales cultures les plus souvent saccagées par les éléphants sont le maïs (94,5%), le mil (91,7%), l'arachide (80,7%) et le coton (58,7%). De même les travaux de Kotchoni (2007), ont montré que les dégâts occasionnés par les éléphants sur les cultures concernent surtout les stades phénologiques d'épiaison et de fructification. Mais parfois, ces éléphants s'attaquent également aux greniers pour détruire les récoltes. Aussi sur leur passage, les autres étapes phénologiques des cultures ne sont pas souvent épargnées si le troupeau est important. Par ailleurs, il faut noter que la plupart des dégâts occasionnés par les éléphants sont observés au niveau du stade de maturation (Atta & al, 2016).

Le singe à ventre rouge (*cercopithecus erythrogaster erythrogaster*) est considéré comme l'espèce causant plus de dégâts sur les cultures dans le village de Togbota au Sud-Bénin (Bouffon, 2019). Il a été démontré que 92,5 % des populations du village ont déclaré que cette espèce et le cercopithèque mone sont les animaux qui causent le plus de dommages aux cultures tandis que 7,5 % estiment que le singe à ventre rouge est l'espèce la plus dévastatrice.

De même, dans le sud-est de l'Éthiopie, autour du parc National des montagnes de Bâle, les agriculteurs sont confrontés par les babouins olive (*pabio anubis*) qui sont signalés comme l'espèce causant plus de dégâts sur les cultures et récoltes ensuite suivies du phacochère (Mekonen S., 2020).

Cette situation s'accroît, d'autant plus que les cultures agricoles autour des aires protégées offrent généralement une riche source de nourriture pour la faune et pour les humains. D'où on constate que les grands herbivores sauvages se disputent les ressources en jachère avec le bétail. Ceux-ci peuvent agir alors comme des réservoirs de maladies pour le bétail.

1.5.4 Conflits liés à transmission de maladies aux animaux domestiques et/ou aux humains

D'après la FAO (2010), des maladies graves sont réputées être transmises par la faune sauvage aux animaux domestiques, voire éventuellement aux humains (par exemple la rage). En effet, les charognards et/ou les prédateurs, comme les hyènes tachetées (*crocuta crocuta*), les chacals (*canis aureus*), les lions (*leo panthera*) et les vautours (*gyps fulvus*), jouent un rôle dans la dissémination des agents pathogènes en ouvrant les carcasses infectées, en les mettant en pièces et en les dispersant. Les prédateurs peuvent par exemple ingérer des spores de bacille charbonneux en même temps que la viande et les disséminer largement avec leurs fèces (Hugh-Jones et de Vos, 2002). Le rôle déterminant joué par le buffle d'Afrique (*Cyncerus caffer brachyceros*) comme réservoir de la fièvre aphteuse a été identifié dès la fin des années 60 (FAO, 2010). La place importante du gnou dans le maintien et la propagation saisonnière de la fièvre catarrhale maligne à herpès virus alcelaphine 1 a aussi été établie (Bengis, Kock et Fischer, 2002).

Il a été communément reconnu que le protozoaire parasite *Theileria parva parva* est une forme adaptée au bétail de *Theileria parva lawrenci*, parasite du buffle. Une infestation par ce parasite, qui est généralement inapparente chez le buffle, cause des taux de mortalité élevés chez le bétail (Bengis *et al*, 2002). L'élevage de bétail peut alors être exposé à un risque dans les zones où sont présents des buffles et un vecteur adapté au parasite. Dans la province de Gaza, au Mozambique, 228 bovins - dont 76 zébus Brahman de race pure, sont morts de *theilériose* après avoir contracté la maladie au contact de buffles (FAO, 2005).

Par ailleurs, dans les plaines d'Afrique, où les hivers sont doux, la peste équine est endémique parmi les populations de zèbres (Bengis *et al*, 2002). Pour eux, ils constituent des réservoirs idéaux des bactéries et, des cas de rage sylvatique ont été diagnostiqués chez 33 espèces de carnivores et 23 espèces d'herbivores. Des foyers de rage endémique ont été identifiés chez certaines espèces vivant en colonies dans des terriers, comme les mangoustes jaunes, les otocions et les chacals.

Les conflits hommes faune rencontrés en Afrique subsaharienne se manifestent de plusieurs façons selon les activités menées autour des réserves.

Pour répondre à la question de départ et atteindre les objectifs fixés, une hypothèse a été formulée en tenant compte des études déjà faites sur la thématique : les conflits hommes-faunes sont liés aux activités menées par les populations riveraines et leurs proximités avec l'Aire Protégée (AP).

CHAPITRE II : Matériels et méthodes de l'étude

Le présent chapitre fait d'une part une présentation de la zone d'étude ainsi que la structure d'accueil du stage. Et d'autre part la méthodologie adoptée pour mener l'étude.

2.1 Présentation de la structure d'accueil

2.1.1 African Park network

African Parks Network est une organisation non gouvernementale fondée en 2000 en Afrique du Sud en réponse au déclin dramatique d'aires protégées résultant d'une mauvaise gestion et du manque de financements. Il est présent dans 11 pays dont le Bénin en fait partie et a à sa charge 19 aires protégées, avec plus de 14.2 millions d'hectares. C'est la plus vaste zone de conservation et la plus diversifiée sur le plan écologique sous gestion par une ONG en Afrique. African Parks est considérée comme le pionnier du modèle de Partenariat Public-Privé (PPP) pour la gestion des aires protégées, par le biais duquel il assume l'entière responsabilité et l'exécution de toutes les fonctions de gestion. Il rend compte ainsi au gouvernement, qui est le propriétaire de la zone protégée et qui détermine la politique. Ceci est concrétisé à travers trois approches : des accords à long terme (les mandats) ; la mise en place de solutions de financement (l'argent) ; et l'établissement d'une bonne gouvernance et d'une bonne gestion, en créant des entités juridiques distinctes enregistrées dans le pays hôte, avec un Conseil d'Administration représentatif des principales parties prenantes (la gestion) (APN,2019).

2.1.2 African Parks au Bénin : Parc National W Bénin

En juin 2020, African Parks a signé un premier accord pour 10 ans avec la république du Bénin pour gérer le Parc national du W. Celui-ci est le second du pays à entrer dans le portefeuille après celui de la Pendjari, qui fait partie du même parc transfrontalier, le complexe W-Arly-Pendjari. L'institution s'est donnée pour priorité la mise en œuvre des activités de gestion complète dans l'ensemble du Parc W Bénin, en mettant un accent particulier sur le renforcement de la loi et la sécurisation de la zone, au bénéfice tant des communautés locales que de la faune sauvage. Son objectif est de faire du Bénin un pôle d'excellence pour la coordination de la sécurité régionale. Une équipe de recherche et de surveillance effectue des relevés aériens réguliers et contrôle en permanence les espèces au moyen de pièges photographiques. Il a été également prévu la réintroduction d'espèces disparues et le transfert d'espèces rares.

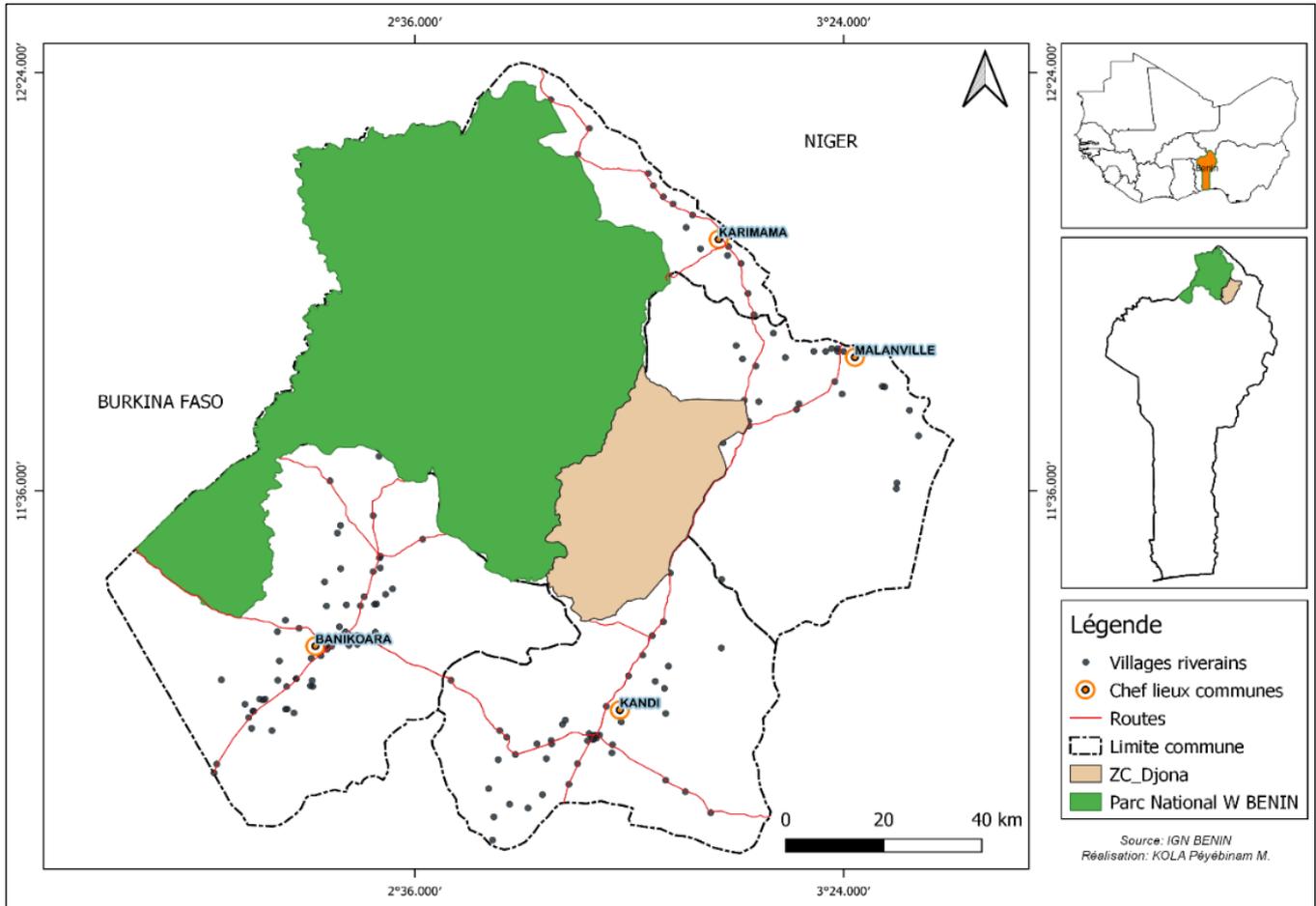
2.3 Milieu d'étude

La partie béninoise de la Réserve de Biosphère Transfrontalière W (RBT W/Bénin) a été créée le 03 décembre 1952 par Arrêté N°7640 S.E./F du Haut-Commissaire de la République, Gouverneur Général de l'Afrique de l'Ouest, portant classement de la réserve totale du W du Niger (Cercle de Kandi) (PAPE,2016). Il fait partie d'un ensemble d'aires protégées au nord du Bénin d'environ 1.250.000 ha et appartenant au complexe régional Bénin-Burkina Faso et Niger (CENAGREF,2002), qui est considéré comme le plus grand parc transfrontalier de l'Afrique de l'Ouest. Elle est classée dans la catégorie II de l'UICN et a été reconnue en 2002 comme réserve de biosphère UNESCO /MAB (Michelot A.,2009).

La RBT W/Bénin est située à l'extrême nord-ouest du Bénin, entre les latitudes 11°20' et 12°23' N et les longitudes 02°04' et 03°05' E. Elle est limitée au Nord par la Commune de Karimama, au Sud par la Commune de Banikoara, à l'Est par la rivière Alibori et les communes de Kandi et Malanville, et à l'Ouest par la rivière Mékrou (Figure 1). Elle comprend :

- Le Parc National du W (563 280 ha) ;
- La zone cynégétique de la Djona (115 200 ha) ;
- La partie orientale de la zone cynégétique de l'Atacora baptisée zone de chasse de la Mékrou avec 83 958 ha (PAPE,2016) ; qui aujourd'hui restituée au parc National de la Pendjari.

Selon l'article 11 de la loi n° 2002-016 du 18 octobre 2004, la zone tampon est la bande du domaine forestier protégé qui ceinture les aires protégées (BÉNIN, 2004). Ceci a permis de délimiter une bande de 5 km autour des limites du parc W (Kperou-gado, 2006).



Source : KOLA, Juillet 2021

Figure 1: Carte du Parc National W Bénin et ses zones périphériques

2.4 Caractéristiques physiques

2.4.1 Climat

La région de la RBT W/Bénin est caractérisée par un climat de type soudano-sahélien. Sur la période allant de 1970 à 2014, la moyenne annuelle de la pluviométrie à Kandi est de 969,11 mm avec une température moyenne de 28,47°C (PAPE, 2016). En se référant au diagramme climatique de la station de Kandi, deux saisons caractérisent la région de la RBT W/Bénin (figure 2) : (1) une saison sèche (Novembre à Avril) correspondant à une période chaude avec une température mensuelle moyenne oscillant entre 30 et 34°C et des maximas atteignant 40°C ; une période fraîche d'octobre à février avec des températures mensuelles moyennes autour de 25°C. C'est la période d'harmattan ; (2) une saison pluvieuse (de mai à octobre) avec une température mensuelle moyenne autour de 26°C. La durée journalière moyenne de l'insolation est de 8,19 heures. Cette insolation est maximale en novembre et minimale en août. La période la plus ensoleillée va d'octobre à mai et la moins ensoleillée de juin à septembre. Quant à l'humidité relative de l'air, elle est maximale d'avril à novembre et minimal de mai à octobre. Les moyennes mensuelles varient de 26% en février à 80% en août. De décembre à avril, l'humidité relative moyenne est inférieure à 50% (ASECNA,2014).

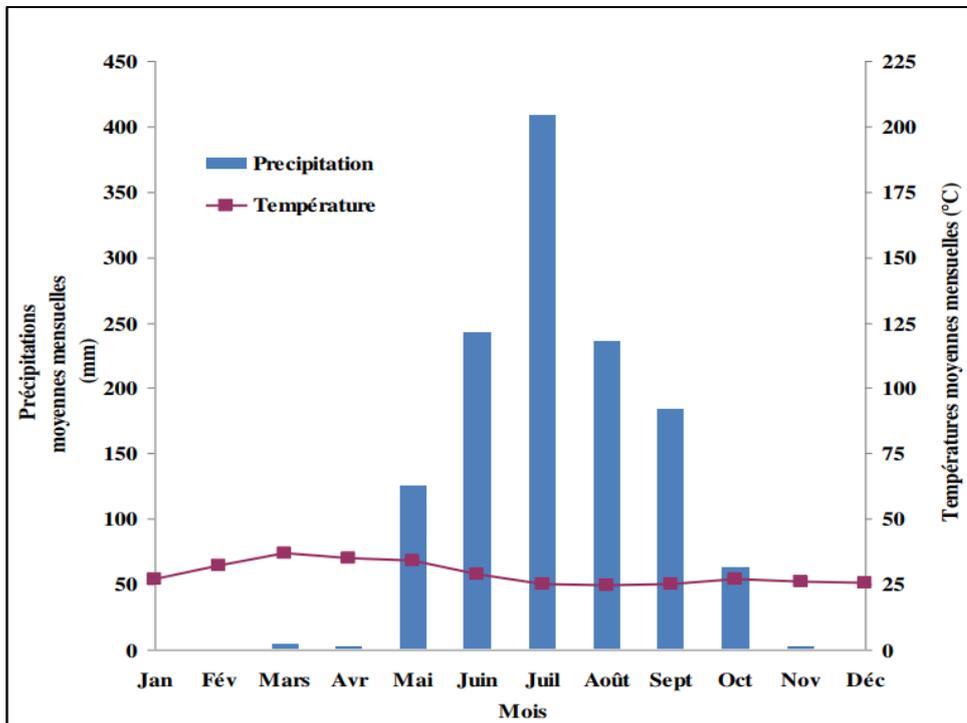


Figure 2 : Diagramme ombrothermique de Kandi

Source : ASECNA, 2014

2.4.2 Hydrographie

La région du complexe du Parc National du W est parcourue par plusieurs cours d'eau dont les plus importants sont l'Alibori (338 Km) et la Mékrou qui donne naissance aux chutes de Koudou (410 Km). Il faut noter que la Mékrou jouit d'un régime régulier, par contre l'Alibori a un régime intermittent et forme des chapelets de mares le long de son lit mineur entre février et avril (CENAGREF, 2014). À ces deux grandes rivières, s'ajoute un tissu réticulé de petites rivières qui leur sont raccordées en maints endroits de leur cours. Les plus importantes sont : Kpako, Kompagorou, Kokodiangu, Bédarou, Djiga et Konékoga, qui sont tous des intermittents. Par ailleurs, il existe des mares qui sont réparties sur l'ensemble de la réserve dont la plupart sont saisonnières. Quelques-unes de ces mares sont : mare 25, Sapiengou, Barabon, mare 24, mare 12, mare aux crocodiles, Bangoutchiré, Tatabouba, Bossebandu, Kesseguidé, mare aux hippopotames, Barbotti, mare aux éléphants, etc.

Les formations rocheuses de la région, disposées en longues bandes de direction NNE-SSO, sont traversées à deux endroits par la Mékrou donnant naissance aux chutes de Koudou et à une série de rapides et de passages étroits dont la gorge de la Mékrou est la plus représentative (PAPE, 2016).

2.4.3 Sols, relief et aspect géologique

On rencontre trois types de sols dans la réserve de biosphère du W Bénin (CENAGREF, 2004). On distingue :

- les sols ferrugineux tropicaux lessivés, fortement concrétionnés avec une surface cuirassée et une végétation arbustive et herbacée
- les sols ferrugineux tropicaux lessivés faiblement concrétionnés où se développe une végétation arborée,
- les sols ferrugineux tropicaux lessivés, sablo-argileux ou limono-argileux. Ces sols de couleurs noirs, sont épais et argileux en profondeur révélant ainsi leurs très grandes fertilités. On les rencontre aux bords des mares, des dépressions et des cours d'eau.

Bien que le relief ne soit pas bien marqué hormis la chaîne de l'Atacora et quelques escarpements, la zone de la RBTW est constituée d'un vaste ensemble pénéplaine caractéristique du vieux bouclier ouest-africain et parsemé d'affleurement cristallins qui comptent parmi les roches les plus anciennes de la planète (ECOPAS, 2005).

La géologie du complexe et de ses environs est largement dominée par des roches précambriennes et cambriennes, d'origine plutonique ou volcanique, et dont la plupart a été fortement altérée et remaniée (CENAGREF, 2014).

2.4.4 Végétation

La majeure partie du parc national du W (Centre et Nord) à l'exception de la bande sud et de la zone cynégétique de la Djona (ZCD) est constituée de savanes arbustives que sillonnent les forêts-galeries (Sinsin, 1985). Ces formations anciennes sont régulièrement rabattues par les feux de saison sèche (Kperou-gado, 2006). La densité des sujets ligneux est faible et leur taille ne dépasse guère 3 m de hauteur.

Une diversité de formations végétales allant des steppes aux galeries forestières...etc. Les principaux types de formations végétales rencontrées dans la zone correspondent aux formations savanicoles et de forêts. D'après le rapport du CENAGREF (2014) On distingue :

- Les galeries forestières dominées par des espèces telles que *Khaya senegalensis*, *Diospyros mespiliformis*, *Anogeissus leiocarpus*,
- Les forêts claires à *Anogeissus leiocarpus* et à *Isobertia tomentosa*
- Les savanes boisées où on rencontre essentiellement *Terminalia spp*, *Vitellaria paradoxa*, *Azelia africana* ;
- Les savanes arborées à dominance de *Detarium microcarpum*, *Prosopis africana*, *Vitellaria paradoxa*, *Terminalia macroptera* ;
- Les savanes arbustives, formations les plus abondantes dominées par *Crossopteryx febrifuga*, *Gardenia erubescens*, *Balanites aegyptiaca*, *Piliostigma reticulata*, *Vitellaria*.

2.4.5 Faune

La diversité de formations végétales constitue le refuge naturel de la grande faune sauvage, d'espèces vulnérables et/ou menacées de la région de l'Afrique de l'Ouest. Il a été répertorié 52 espèces de mammifères (hormis les petits rongeurs et chiroptères) ont été enregistrées dont l'éléphant (*Loxodonta africana*), le buffle (*Syncerus caffer brachyceros*), le cob de buffon (*Kobus kob*), le cob defassa (*Kobus ellipsiprymnus defassa*), le damalisque (*Damaliscus korrigum*), le bubale (*Alcephalus buselaphus*), l'hippotrague (*Hippotragus equinus*), le lion (*Panthera leo*), le guépard (*Acinonyx jubatus*) et une diversité de singes (babouin(*Papio cynocephalus*), patas(*Erythrocebus patas*), singe vert (*Chlorocebus sabaeus*)...). (Bouché et al. 2003 ; Bouché et al. 2012).

Aucune espèce endémique n'est présente dans le Parc W (CENAGREF, 2014). Les espèces menacées au niveau international (Liste rouge de l'UICN) sont le guépard (*Acinonyx jubatus*), le lycaon (*Lycaon pictus*), l'éléphant (*Loxodonta Africana*). Selon le rapport du CENAGREF (2014), les espèces rares, mais non en voie de disparition, présentes dans le Parc W, sont le damalisque (*damaliscus*), la loutre à joues blanches (*Aonyx capensis*), le lion (*leo panthera*), le léopard (*Panthera pardus pardus*), le cob Defassa (*Kobus ellipsiprymnus*), le redunca

(*Redunca*), le chacal doré (*Canis aureus*). Le zorille commun (*Ictonyx striatus*) semble être présent mais aucune donnée n'existe pour préciser son statut.

Par ailleurs, il a été dénombré environ 360 espèces d'oiseaux, 150 espèces de reptiles et amphibiens. Aussi plus de 100 espèces de poissons, dont certains n'existent plus aujourd'hui que dans les aires protégées : Silure du Congo (*Synodontis clarias*, Linnæus, 1758), *Hydracon*, *Labeo*, *Bagrus*, *Slestes*, *Hetrotis* ; et une centaine d'espèces halieutiques (PAPE, 2014).

Dans le Plan de Gestion (PAG 2014-2023) de la réserve, il a été notifié que presque toutes les espèces de grands mammifères de la savane de l'Afrique soudanienne semblent encore s'y trouver. Cependant leur densité est encore assez faible en raison des pressions anthropiques (braconnage, pâturage et transhumance illégaux) qui empiètent les efforts de conservation. Au-delà de tout, il faut dire que les connaissances sur la faune du complexe W Bénin sont encore limitées, cependant de nombreuses recherches en cours vont permettre de les améliorer

2.5 Caractéristiques humaines

Le parc national W Bénin subit depuis des années des modifications d'origine anthropique. Les pressions anthropiques sont dues à l'accroissement de la population humaine dans les communes riveraines (Mouzouin, 2018). De nombreux villages sont établis en bordure de la réserve et les habitants travaillent quotidiennement près de celles-ci. Ces populations sont fortement dépendantes des ressources biologiques de la réserve et plus particulièrement des produits forestiers non ligneux pour l'alimentation, la construction des habitations, la fabrication des meubles et les soins de santé.

Néanmoins, les activités humaines sont restreintes ou interdites. Les activités de chasse ou de collecte de produits forestiers sont interdites à l'intérieur des zones protégées même si certains prélèvements sont autorisés sur demande. Toutefois, des activités de braconnage persistent et les conflits hommes-faune sauvages sont fréquents, les grands mammifères sortent souvent des réserves pour piller les cultures, récoltes et bétails. Traditionnellement, les communautés riveraines consomment la viande de brousse. Ainsi, les animaux sont tués par la chasse, soit par des armes à feu soit par la pose illégale des pièges.

2.5.1 Population et démographie

Estimée à environ 759.300 habitants, cette population est plus concentrée dans les communes de Banikoara (248621 habitants), de Kandi (177683 habitants) et de Malanville (168006 habitants) (RGPH 4/INSAE, 2013). La répartition de la population dans les différentes communes, leur évolution et la projection (taux d'accroissement naturel de l'ordre de 3,23%)

à l’horizon sont sans cesse croissantes (Figure 3). En 2023, la population riveraine de la RBT W/Bénin est estimée à environ 783900 habitants selon l’INSAE (2016). Il s’ensuit dès lors une forte demande en ressources naturelles et en terres cultivables. Aujourd’hui cette demande n’est satisfaite que par l’avancée du front agricole et par des actes illicites dans la RBT W/Bénin. La nécessité d’une stabilisation des installations et de protection des ressources biologiques de la réserve est plus qu’impérieuse pour contenir la pression anthropique croissante (PAPE, 2016).

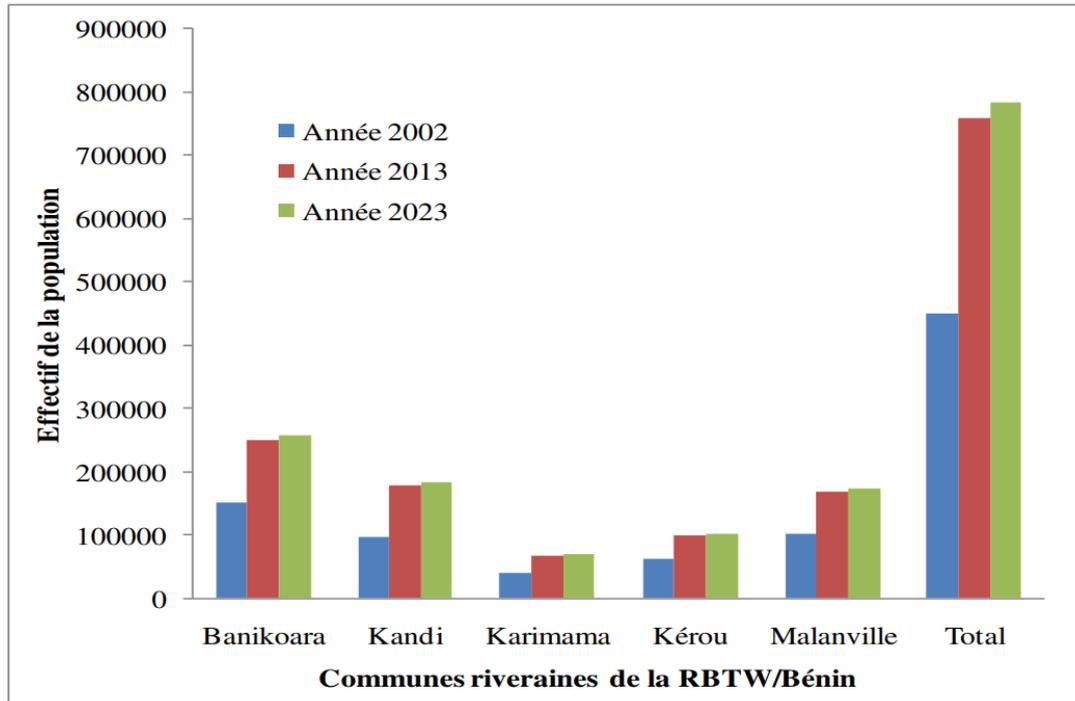


Figure 3 : Dynamique évolutive et répartition spatiale de la population riveraine de la RBTW/Bénin

Source : PAPE,2016

Par ailleurs, la densité est relativement élevée, avec un taux d'accroissement moyen intercensitaire de 4,47%, 5,7 %, 4,57 %, 4,74 % entre 2002 et 2013 respectivement pour les communes de Banikoara, Kandi, Malanville et Karimama (INSAE, 2016).

2.5.2 Aspects socioculturels

D’une manière générale, la population riveraine de la RBTW/Bénin est majoritairement composée de Bariba (34,6%), de Dendi et apparentées (30,6%) ; de Peulh (23,2%) et d’autres minorités (11,6%) (PAPE, 2016). Ils sont pour la plupart agriculteurs, éleveurs et pratiquent aussi la chasse et la pêche. En raison de leur mode d’élevage extensif, les Peuls préfèrent un habitat dispersé. Par contre, les autres groupes adoptent un habitat groupé. La religion

dominante est l'islam. Elle est pratiquée par 80 % de la population. Le reste des 20% se partage les autres confections religieuses (CENAGREF, 2010). Les activités principales rencontrées dans les communes riveraines de la réserve sont l'agriculture et l'élevage (CENAGREF, 2014). On y retrouve aussi d'autres activités économiques à savoir : la pêche, la chasse, le commerce, la restauration et l'hébergement, les activités sylvo- pastorales, etc. (INSAE, 2016). Environ 69 % des ménages dans le département de l'Alibori s'occupent de l'agriculture avec 74693 ménages agricoles sur 108351 ménages, ce qui lui confère le caractère de grenier du Bénin (Mouzouin, 2018).

2.5.3 Activités socio-économiques

Trois principales activités économiques sont menées dans les 4 communes riveraines qui sont l'agriculture, l'élevage et la pêche.

- L'agriculture

L'agriculture constitue la principale activité économique et occupe près de la majorité de la population. Près de 65 à 75 % des chefs ménages sont des agriculteurs (Assogba *et al.*, 2019). Les populations pratiquent une agriculture vivrière de subsistance dont l'essentiel de la production est orienté vers l'auto consommation. Elle est l'occupation principale de la population. Les céréales sont produites en cultures pluviales et cultures irriguées. Cette agriculture étant traditionnelle, est basée sur des moyens de productions rudimentaires et à faible rendement. D'où une agriculture itinérante sur brûlis qui entraîne une expansion des superficies emblavées au détriment des aires protégées de la région. L'adoption de la culture attelée favorise la culture cotonnière. Les principales cultures dans le département de l'Alibori sont : le coton, le maïs, le sorgho, le mil, le manioc, le riz et la pomme de terre. L'augmentation des superficies emblavées entraîne l'augmentation des pressions exercées sur les écosystèmes de la réserve. Cette pression se traduit par l'empiètement des limites du parc et les cultures retrouvées à l'intérieur même de cette réserve et donc un empiètement sur l'aire vitale de certaines espèces fauniques comme les grands mammifères.

- L'élevage et la Pêche

L'élevage est la seconde principale activité des populations riveraines du parc et fait l'objet d'épargne traditionnelle chez les agriculteurs (Bako, 1994). Elle occupe environ 15 à 25 % des populations de la zone (Assogba *et al.*, 2019). L'élevage, bien que peu associé à la production végétale, demeure traditionnel. Cet élevage est de type extensif et concerne surtout les bovins, les caprins, les ovins et les volailles (Amadou, 2005). Les éleveurs viennent souvent en transhumance du Burkina Faso et du Niger pour compenser le déficit fourrager pendant la période de soudure (Kabirou, 2002). Des espaces ont été délimités autour du parc pour permettre aux éleveurs de paître leurs animaux. D'un point de vue économique, il a été

démonstré que la production primaire totale de ces espaces pastoraux est respectivement de 3486 et de 4200 kg MS/ha dans les communes de Malanville et de Kandi (Adjagnissode, 2003). Par ailleurs, la pêche est de type fluvial et se pratique illicitement dans les cours d'eau du parc. Les pêcheurs utilisent souvent des techniques et engins de pêche prohibés comme les filets à mailles fines. Ces derniers mettent en danger la survie de la faune aquatique et terrestre du parc. Il faut noter également que le département de l'Alibori dispose de grandes potentialités notamment les aires de pâturages, et d'importantes ressources hydrauliques (CENAGREF, 2010).

2.6 Démarche méthodologique

2.6.1 Zone d'étude

L'étude se déroule dans les quatre (4) communes riveraines de la partie béninoise du parc W. Il s'agit des communes de Banikoara, Kandi, Karimama et Malanville. Il a été recensé une soixantaine de villages et hameaux riverains du parc répartis dans ces communes (CENAGREF, 2003). Sur la base des données existantes, une liste de vingt-quatre (24) villages a été établie. Le choix de ces 24 villages a tenu compte des structurations socio spatiales. En effet, ces villages sont situés à proximité directe du parc et exercent une influence directe sur celle-ci (CENAGREF, 2010). Dans le souci de mieux aborder cette partie de l'étude, nous avons basé notre choix de l'échantillon sur les critères ci-après :

- destructions des cultures /récoltes ;
- prédation du bétail domestique;
- enregistrement de plaintes liées aux attaques des grands carnivores ;
- Apparition de maladie issue de la faune sauvage ;
- Perte en vie humaine,
- La présence d'insignes de braconnage.

2.6.2 Recherche documentaire

La recherche documentaire a consisté en la consultation des documents relatifs aux conflits hommes-faunes en Afrique et plus particulièrement dans le complexe WAP. Elle s'est faite à travers l'internet, les bibliothèques de l'Université de Senghor d'Alexandrie et l'Université de Parakou. Aussi dans les salles de documentation du CENAGREF et du Parc W Bénin.

2.6.3 Méthodes de Collecte

La principale méthode de travail utilisée pour traiter ce sujet a été les enquêtes socio-économiques. Celles-ci se sont effectuées à deux (2) niveaux :

- Des réunions d'information et focus group (6 à 12 individus) avec les populations locales pour savoir si le problème de conflits hommes-faunes existe dans la zone.



Image 1 : Séance d'entretiens (focus group) avec la communauté de Mamassi-gourma

- Des entretiens individuels du type semi-structuré avec des personnes qui sont concernées par la question des conflits hommes faune ou qui ont été victimes des dégâts causés par la faune sauvage, en utilisant des fiches d'enquête.



Image 2 : Séance d'entretien individuel avec une victime de conflits hommes faunes à Boiffo

Ces enquêtes de terrain ont été effectuées dans le mois de Mai à juillet 2021 pour la collecte des données. Un questionnaire semi-structuré a été administré aux populations cibles qui sont les agriculteurs, éleveurs, les chefs coutumiers, les responsables AVIGREF, et les chefs du service de conservation du parc W Bénin. L'échantillon des enquêtés s'est fait comme suit :

- 24 focus groups en raison d'un focus par village,

Les 24 Villages ont été considérés pour effectuer des enquêtes individuelles. Ceci a permis d'interviewer 185 personnes,

- Un questionnaire a été adressé à 12 personnes de l'administration du parc composé de gestionnaires, de forestiers, d'éco gardes et d'animateurs.

La technique de boule de neige a été utilisée pour administrer l'enquête individuelle. Elle consistait à repérer une victime des conflits hommes-faune puis à la fin de l'entretien, il nous orientait vers d'autres victimes. En d'autres termes, ce qui revenait à demander à des individus interrogés de désigner dans leur entourage d'autres personnes victimes des dégâts causés par la faune sauvage.

La collecte de toutes ces données a été réalisée au moyen de l'application Kobo Collect. En effet, il a été question au premier abord de créer un compte Kobo Toolbox pour le projet,

ensuite s'est suivi l'étape de conception et déploiement du questionnaires numériques. Pour permettre de collecter les données sur le terrain, le formulaire numérique a été déployé sur un smartphone. Les données soumises sont automatiquement envoyées sur le compte Kobotoolbox une fois connecté sur le smartphone. Enfin, les données ont été exportées en fichiers CSV, Excel, KML ou autres formats et passer à l'analyse.

2.6.4 Choix de l'échantillon et enquêtes sociale

Les vingt-quatre (24) villages sélectionnés selon les critères ci-dessus énumérés ont constitué notre base de sondage. Selon la loi de Pareto (Elbekkage Z., 1993), pour qu'un échantillon soit assez représentatif, le taux de sondage entre 15% et 20 % devrait être appliqué. Nous nous sommes fixés un taux de sondage de 28,57 % qui serait appliqué aux 84 villages retenus ayant une proximité directe du parc soit 24 villages enquêtés. L'enquête sociale a été menée en personne auprès des riverains du parc, avec l'aide d'un interprète en considérant les cinq (5) dernières années incluses de 2017 à 2021. Cette enquête a été réalisée à partir d'un questionnaire administré oralement. Il a fallu dans un premier temps former l'interprète aux exigences de l'enquête sociale qualitative, ainsi qu'effectuer un travail d'ajustement des questions aux particularités et au vocabulaire de la langue locale, pour qu'elles soient clairement exprimées. Cette enquête a été menée de telle manière à offrir aux interviewés un espace d'expression allant au-delà de la simple réponse aux questions. Ceci a permis d'une part d'instaurer une forme de confiance et d'autre part de mieux comprendre la situation.

Le tableau 1 ci-dessous présente la répartition des individus enquêtés par village selon les communes considérées.

Tableau 1 : Répartition des enquêtes par Villages

COMMUNES	LOCALITÉS	NOMBRES D'ENQUÊTES
Karimama	Pekinga	8
	Bakomaka	7
	Bongnami	5
	Bonwalou	8
	Loumbou loumbou	10
	Garbekoara	6
	Kofounou	6
	Mamassi gourma	7
	Bogo bogo	10
Malanville	Boiffo	11
	Goungoun	5
	Torozogou	6
Banikoara	Nipouni	9
	Kanderou	10
	Sampeto	10
	Poumon	9
	Gama	6
	Igrigou	7
	Keremou	11
	Sonwari	6
	Yangueri	5
Kandi	Alfakoara	12
	Thia	8
	Cekale	6
Total		197

Sources : KOLA, enquête terrain 2021

2.6.5 Répartition socioprofessionnelle des enquêtées

Les données ont été recueillies auprès de 197 enquêtées dont 12 femmes et 185 hommes soit respectivement un taux de 6% et 94%. Le taux de participation des femmes est largement inférieur à celui des hommes. L'ensemble des personnes enquêtées est composé de chef traditionnel, des agriculteurs, des éleveurs, des membres Avigref, des écogardes, des animateurs ; forestiers, gestionnaires du parc. (Tableau 2).

Tableau 2 : Fonctions socio-professionnelle des enquêtés

Catégories socio professionnelles des enquêtées	Nombres d'enquêtés
Agriculteurs	91
Eleveurs	65
Chefs traditionnelles	24
Gestionnaires de parc	5
Membre AVIGREF	5
Forestiers	3
Ecogardes	2
Animateurs	2
TOTAL	197

Source : KOLA, enquêtes Terrains 2021

2.7 Matériels

Les moyens matériels utilisés pour réaliser cette étude se composent de :

- Une moto - cross pour les différents déplacements dans les communes et localités,
- Un appareil photo numérique pour les prises de vue,
- Une tablette pour renseigner le questionnaire d'enquête,
- Un (1) GPS pour la navigation et le positionnement des Villages

2.8 Traitement et analyse des données

L'enquête réalisée à travers le questionnaire nous a permis d'obtenir des données qualitatives et quelques données quantitatives. Ces données ont été encodées avec Kobo Collect, transférées en Excel et CSV (Valeur séparées par une virgule) pour les analyses préliminaires. En effet, le traitement de ces données, notamment celles quantitatives et qualitatives a été effectué à travers le logiciel libre SPSS 22.0. Cependant, il faut signaler que d'autres logiciels comme le R ont été utilisés afin de faire des corrélations entre différentes variables. Le logiciel SPSS a permis de générer les divers tableaux, graphiques et diagrammes ou encore d'effectuer divers traitements statistiques comme le dépouillement de données, la construction de tableaux croisés.

Les données ont été regroupées en tenant compte des réponses similaires par question posée avant d'interpréter. Le dépouillement a permis de quantifier certaines informations et de faire des histogrammes, des diagrammes de secteurs traduisant les types de dégâts et les espèces responsables.

Pour aborder la problématique des conflits hommes faune à la périphérie du parc National W, la connaissance du milieu d'étude est indispensable. Ceci permettra de mieux comprendre et interpréter les résultats du terrain.

CHAPITRE III : RESULTATS DE L'ETUDE

À l'issue des enquêtes menées sur cette étude, ce sont environ cent quatre-vingt-dix-sept (197) personnes qui ont été enquêtées. Conformément aux objectifs assignés à l'étude, la démarche suivie est de présenter les résultats obtenus en différents points en fonction des objectifs.

3.1. Types de conflits hommes-faune rencontrés à la périphérie du RBTW Bénin

L'enquête a révélé trois grandes catégories de dégâts caractérisant les conflits hommes-faune autour de la périphérie du parc national W Bénin. Ces dégâts sont intimement liés aux activités pratiquées par les populations riveraines du parc. Les dégâts sur les cultures sont estimés à 53% de cas, ensuite les déprédations du bétail avec 39% des cas. Et enfin les pertes et blessures sur les personnes s'évaluent à 8% sur l'ensemble des cas (Figure 4).

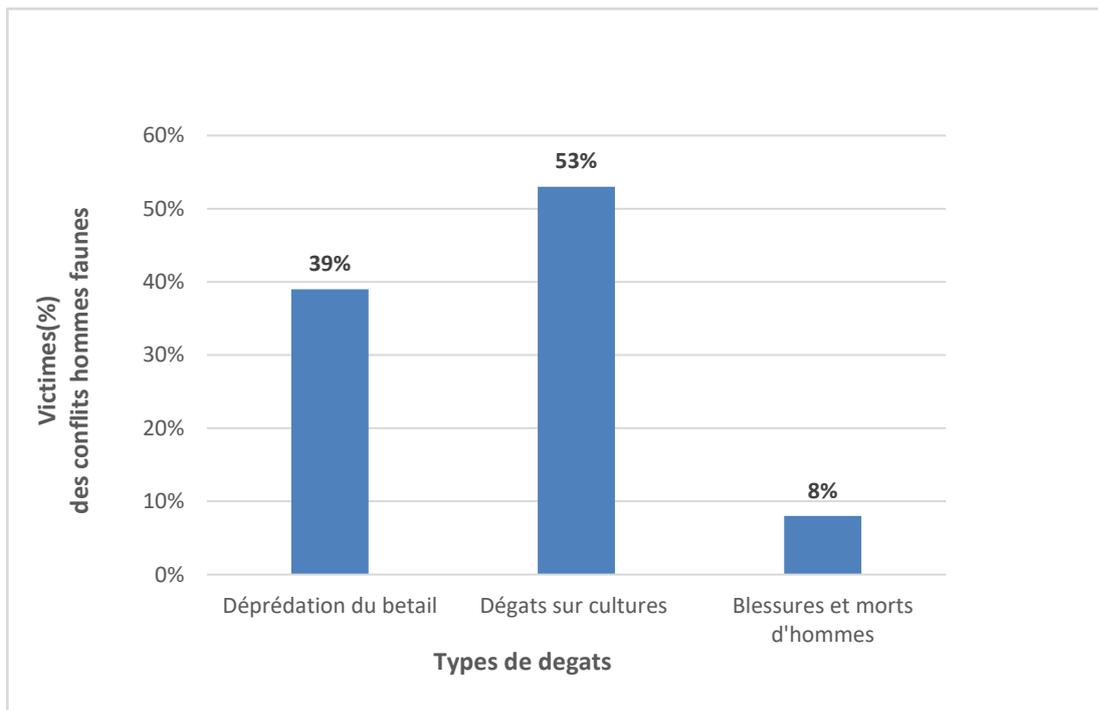


Figure 4 : Type des conflits hommes faunes au W Bénin entre 2017 et 2021

3.2 Analyse de l'intensité et l'évolution des conflits

3.2.1 Espèces incriminées

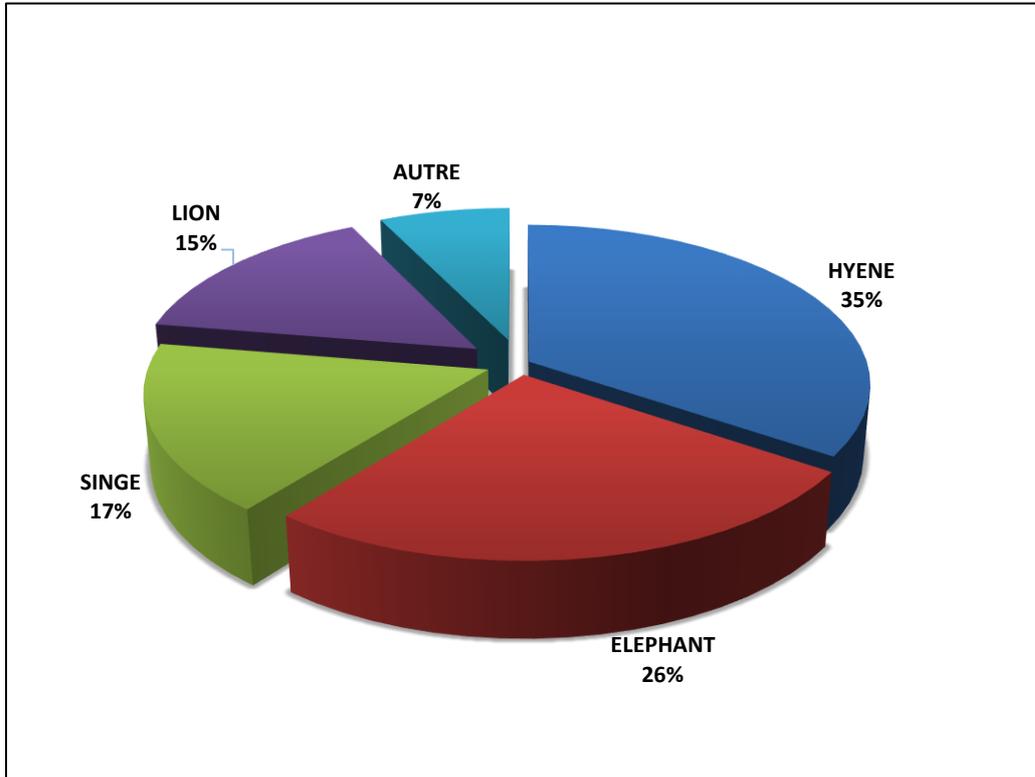
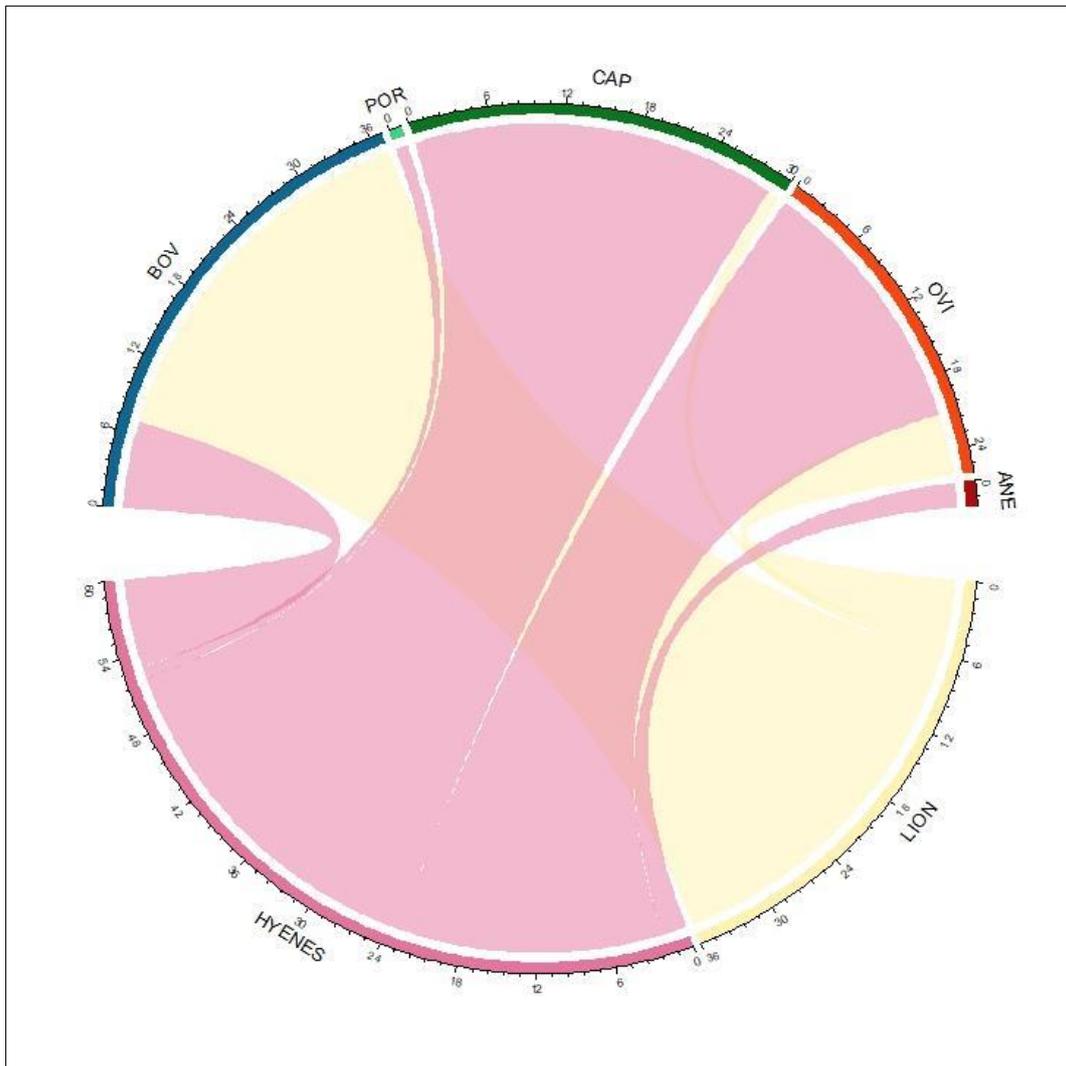


Figure 5 : Espèces impliquées dans les conflits hommes faunes au RBT W Bénin

Plusieurs espèces sont impliquées dans les conflits hommes-faunes (CHF) à la périphérie du Parc W Bénin. L'hyène est l'espèce la plus incriminée dans ces conflits avec 35% des cas de victimes. En dehors de l'hyène, l'éléphant est la deuxième espèce (26%) qui cause le plus de dégâts aux riverains. Les singes (patas, babouins et vervet) et le lion respectivement 17% et 15% ont été recensés aussi comme espèces ayant causé des conflits dans la zone (Figure 5). Par ailleurs, les espèces comme le Buffle, l'Hippotrague et le Phacochère sont aussi responsables des dégâts mais à faible fréquence (7%).

3.2.2 Prédation du bétail

Les carnivores interagissent avec le bétail domestique. En effet, l'hyène tachetée est l'espèce la plus problématique dans la prédation du bétail. Elle est plus attirée par les petits ruminants (caprins, ovins) tant disque les lions attaquent les bovins en majorité (Figure 6). Il faut préciser que l'indice de corrélation est en nombre de citations des cas de victimes.

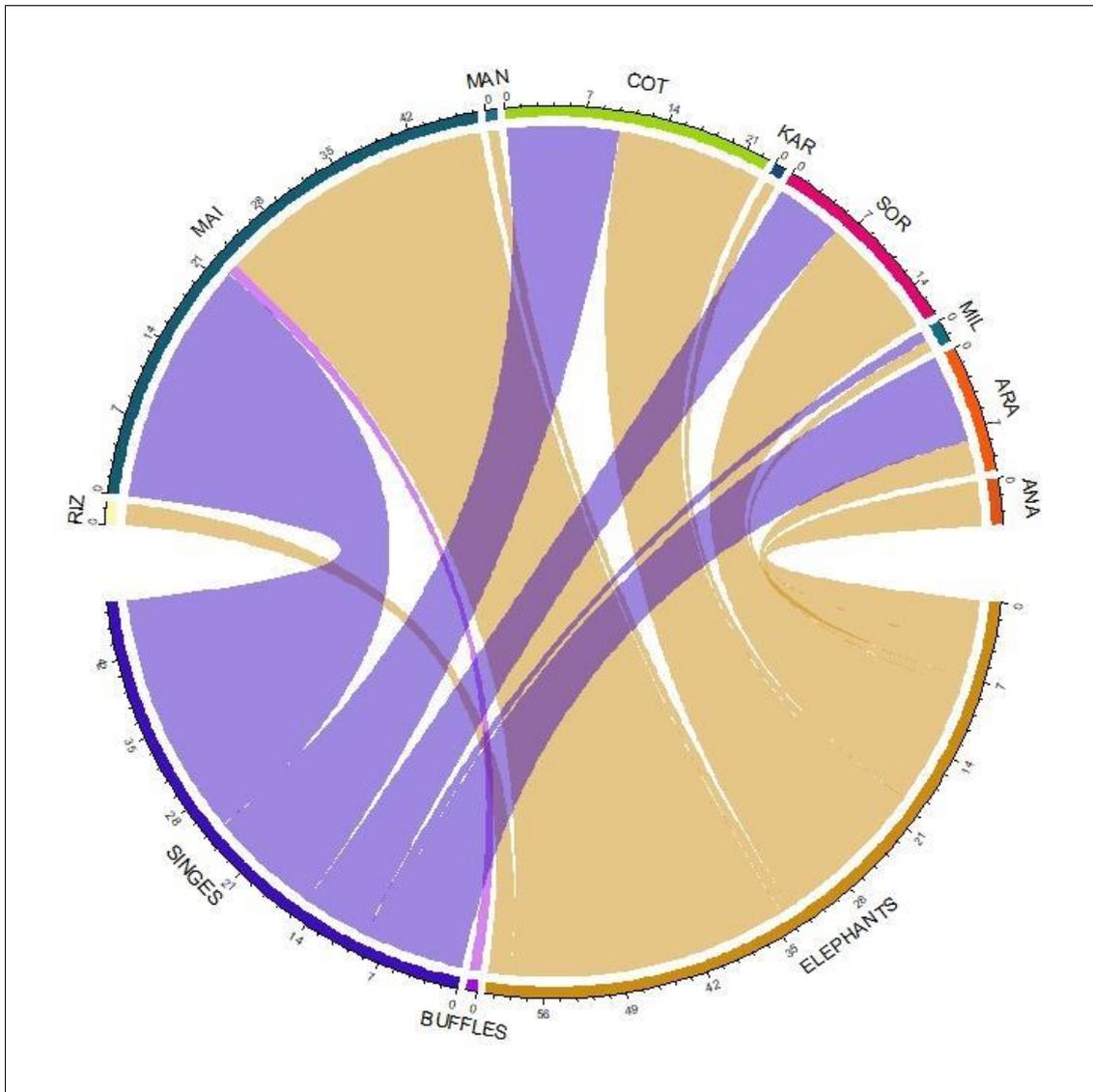


Légende : BOV=Bovins ; POR=Porcins ; CAP=Caprins ; OVI= Ovins ; ANE= Anes

Figure 6 : Diagramme en corde montrant le degré d'interaction entre les carnivores et les bétails domestique

3.2.3 Pertes des cultures

Il existe une corrélation entre les dégâts de cultures et les mammifères herbivores recensés dans la RBTW. Nous constatons que les éléphants sont les espèces qui causent beaucoup de dégâts sur les cultures. Ils sont très attirés par les cultures de maïs, le coton et le sorgho mais sont aussi responsables des dégâts sur certaines plantations surtout les anacardiés. Il en est de même pour les singes, seulement les plantations ne font pas leurs objets d'intérêts. Cependant, il a été constaté aussi que les buffles font des dégâts sur les cultures de maïs, et ceci à des cas rares (Figure 7).

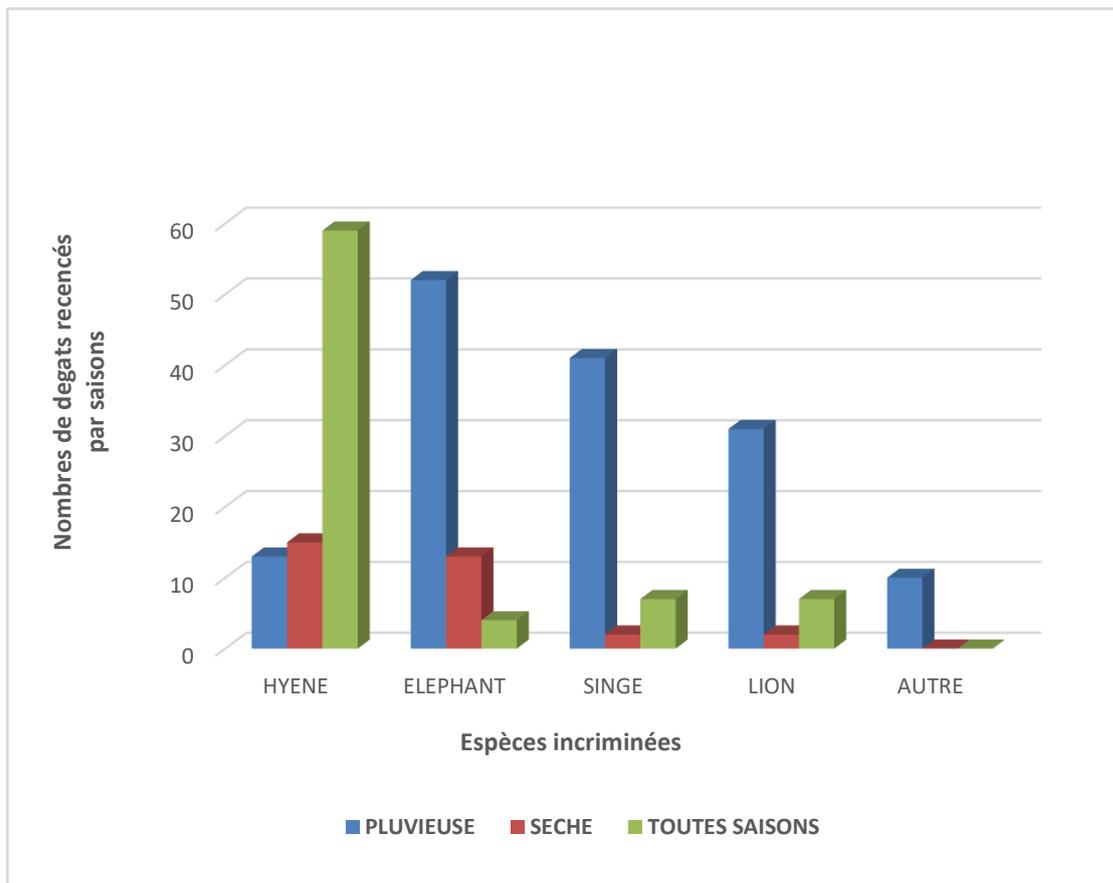


Légende : MAI=Mais ; MAN= manguier ; COT=Coton ; KAR= Karité ; SOR=Sorgho ; MIL= Mil ; ARA= Arachides ; ANA =Anacardiés.

Figure 7 : Diagramme en corde montrant le degré d'interaction entre les espèces herbivores et les cultures.

3.2.4 Saisonnalité des conflits hommes faunes

L'éléphant, le singe et le lion sont ceux qui causent le plus de dégâts pendant la saison pluvieuse. Par contre, l'hyène qui est l'espèce la plus représentée dans tous les conflits cause ses dégâts durant toutes les deux saisons (figure 8). En effet, la majorité des cas de conflits recensés se sont déroulés en saison pluvieuse, la période allant de juin à septembre où les animaux font plus leurs intrusions dans les champs et habitations. La saison sèche qui va de novembre à avril est la période où il y a le moins de dégâts car en cette période les proies domestiques sont difficiles d'accès et les paysans ont déjà fait les récoltes.



Légende : **Autres** =Buffle, Hippotrague, phacochère ; **Singes** = (patas, babouins et vervet)

Figure 8 : Tendence saisonnière des conflits par rapport aux espèces incriminées

3.2.5 Evolution des conflits des cinq dernières années

Selon les personnes interviewées, les conflits aux alentours de la réserve sont en constante progression (49% des répondants) depuis ces cinq dernières années.

En revanche, 38% et 13% des répondants ont notifié que les conflits sont respectivement en régressions et en stagnation parce que le braconnage a augmenté et les animaux sont devenus très craintifs vis-à-vis des hommes donc rarement ils s'introduisent dans les habitations et champs. Ce facteur réfère surtout aux années antérieures ou le braconnage était accrue dans la RBTW Bénin.

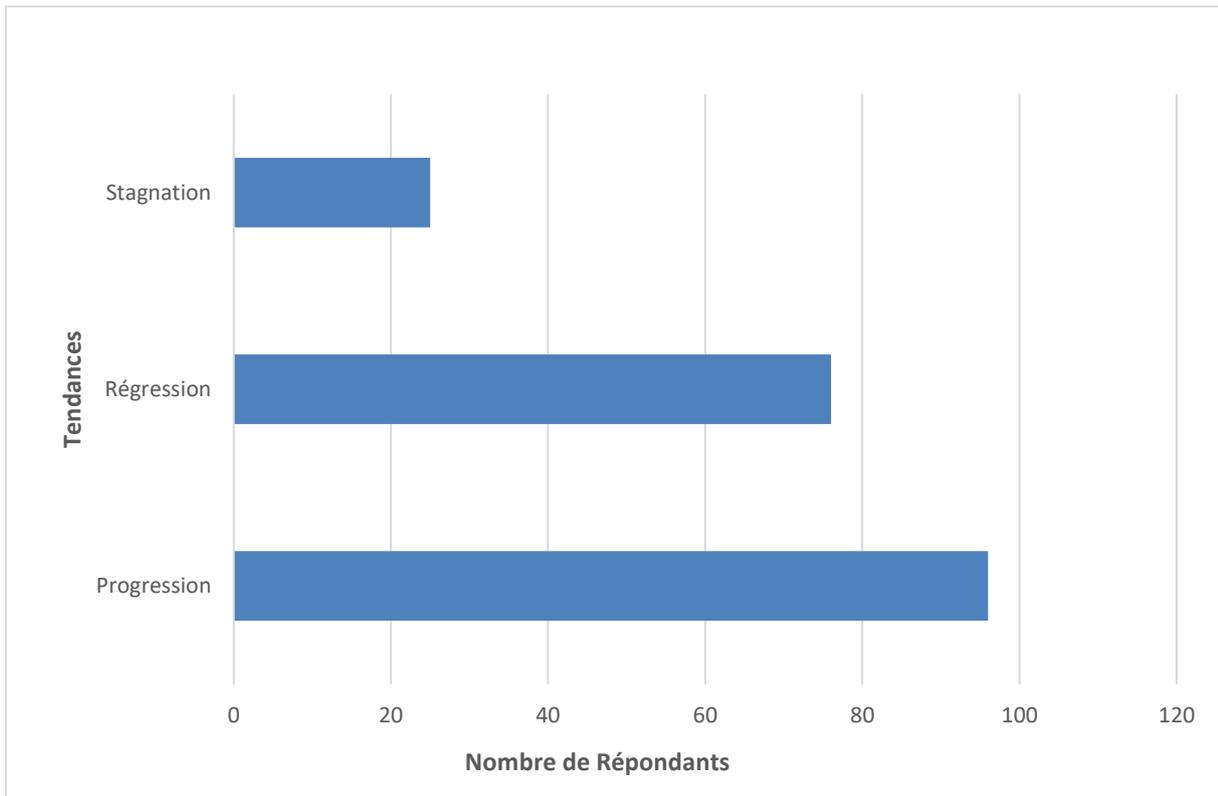


Figure 9 : Evolution des conflits H/F autours du RBT W Bénin ces cinq dernières années

3.2.6 Distribution spatiale de la densité des dégâts liés à l'éléphant et aux singes

La répartition des dégâts causées par les éléphants et les singes à la périphérie du parc W. La densité s'exprime en nombre de cas de victimes ayant signalé été victime de dégâts liés à une espèce quelconque. En effet, on observe plus les dégâts d'éléphants dans les communes de Kandi et de Banikoara et particulièrement plus observées dans les localités de Kanderou et Alfakoara (Figure 10). Mais les dégâts de singes sont observés dans toutes les communes et presque identique dans toutes les localités (Figure 11).

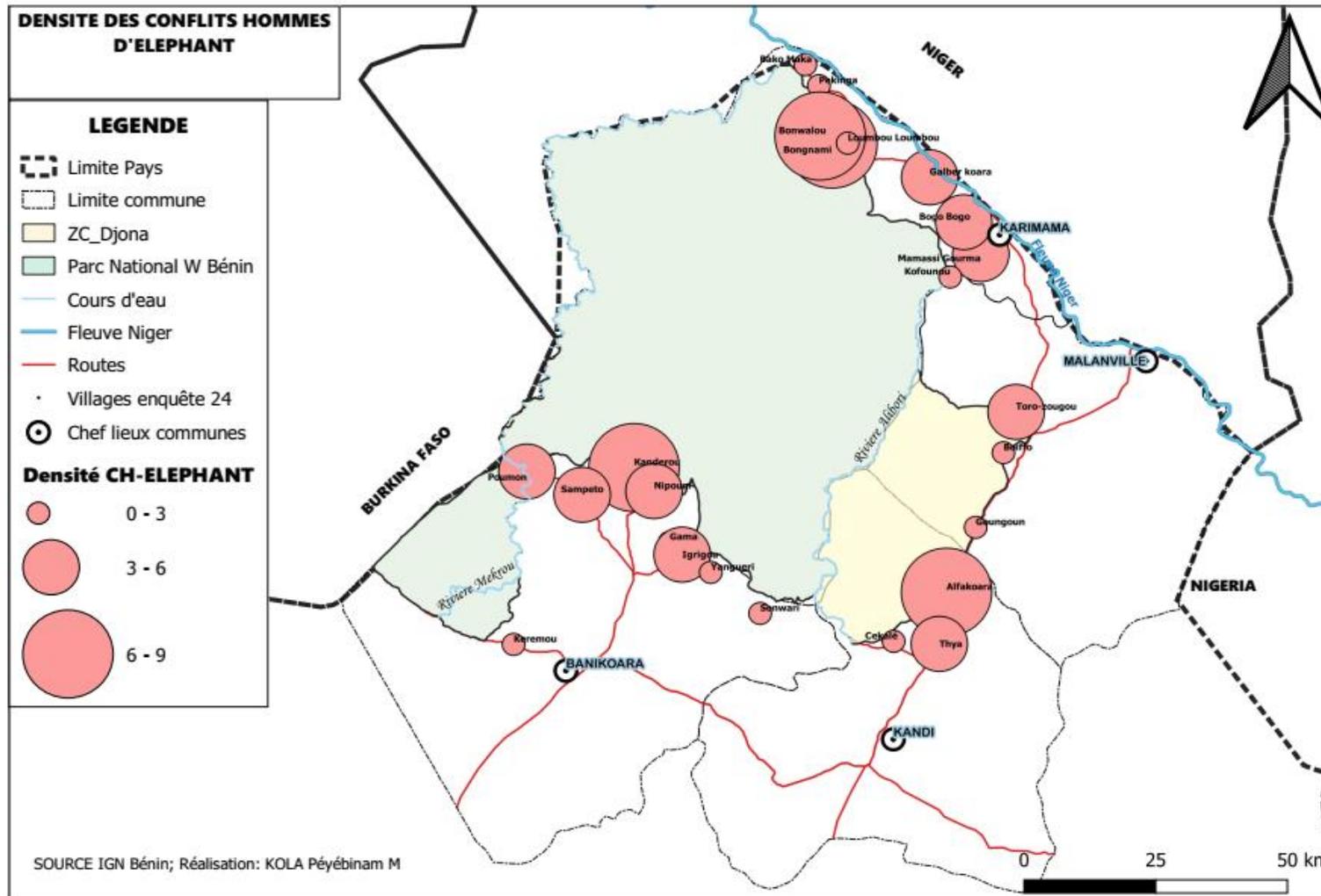


Figure 10 : Carte de densité des conflits hommes-éléphants

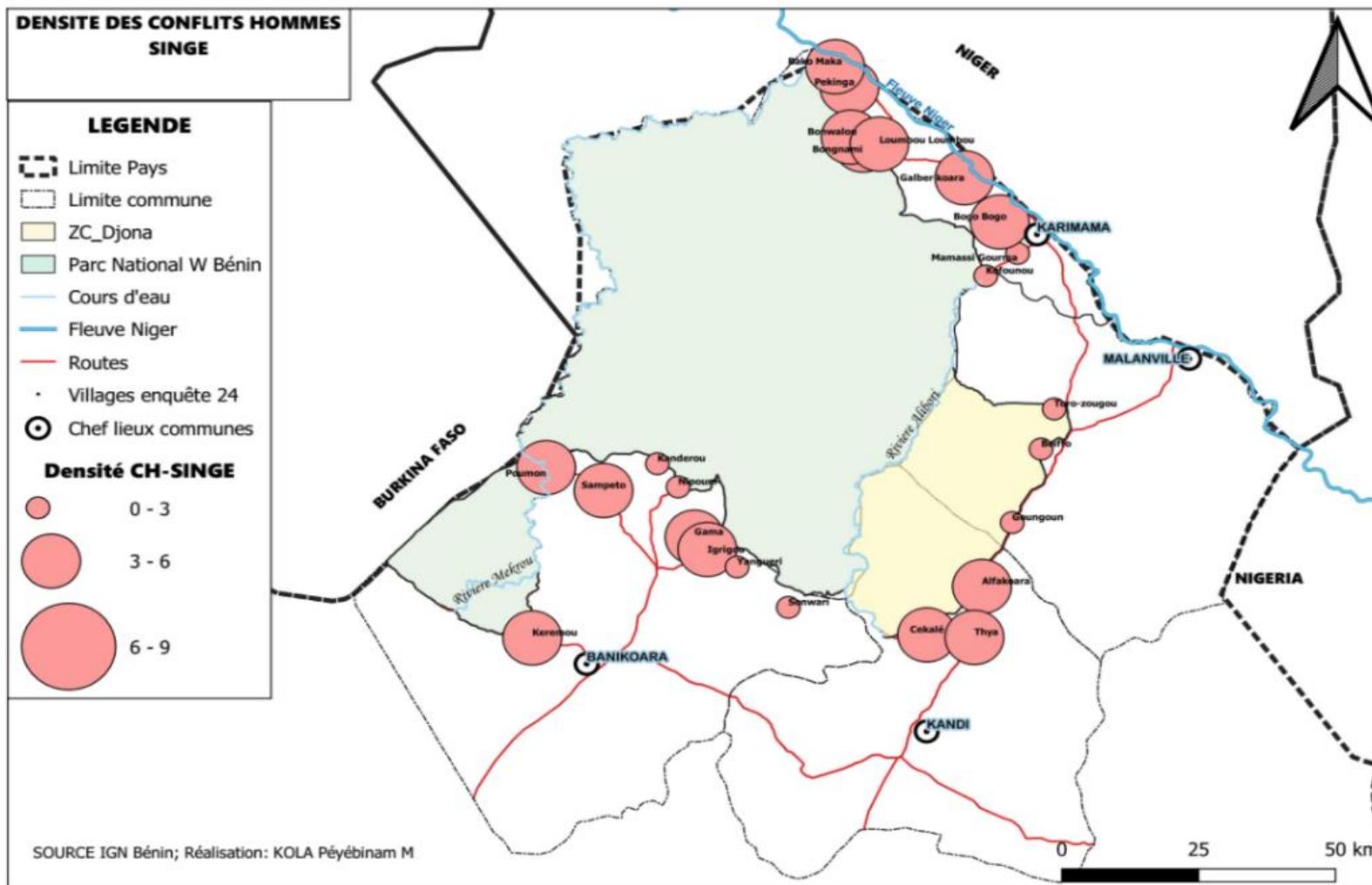


Figure 11 : Carte de densité des conflits homme-singes

3.2.7 Distribution spatiale des dégâts causés par le lion et l'hyène tachetée à la périphérie du parc W Bénin.

D'après l'enquête les cas de dégâts causés par le lion sont largement inférieurs à celui des hyènes. En effet, on constate seulement que ce sont les localités d'Alfakoara et de Bogo-Bogo qui subissent énormément les cas de déprédation liée aux lions (Figure 13). Cependant, l'hyène tachetée se retrouve partout citée comme une espèce incriminée. Toutefois, ces dégâts sont plus accentués dans la commune de Banikoara et particulièrement dans les localités de kerémou, Sampeto et Kanderou (Figure 12).

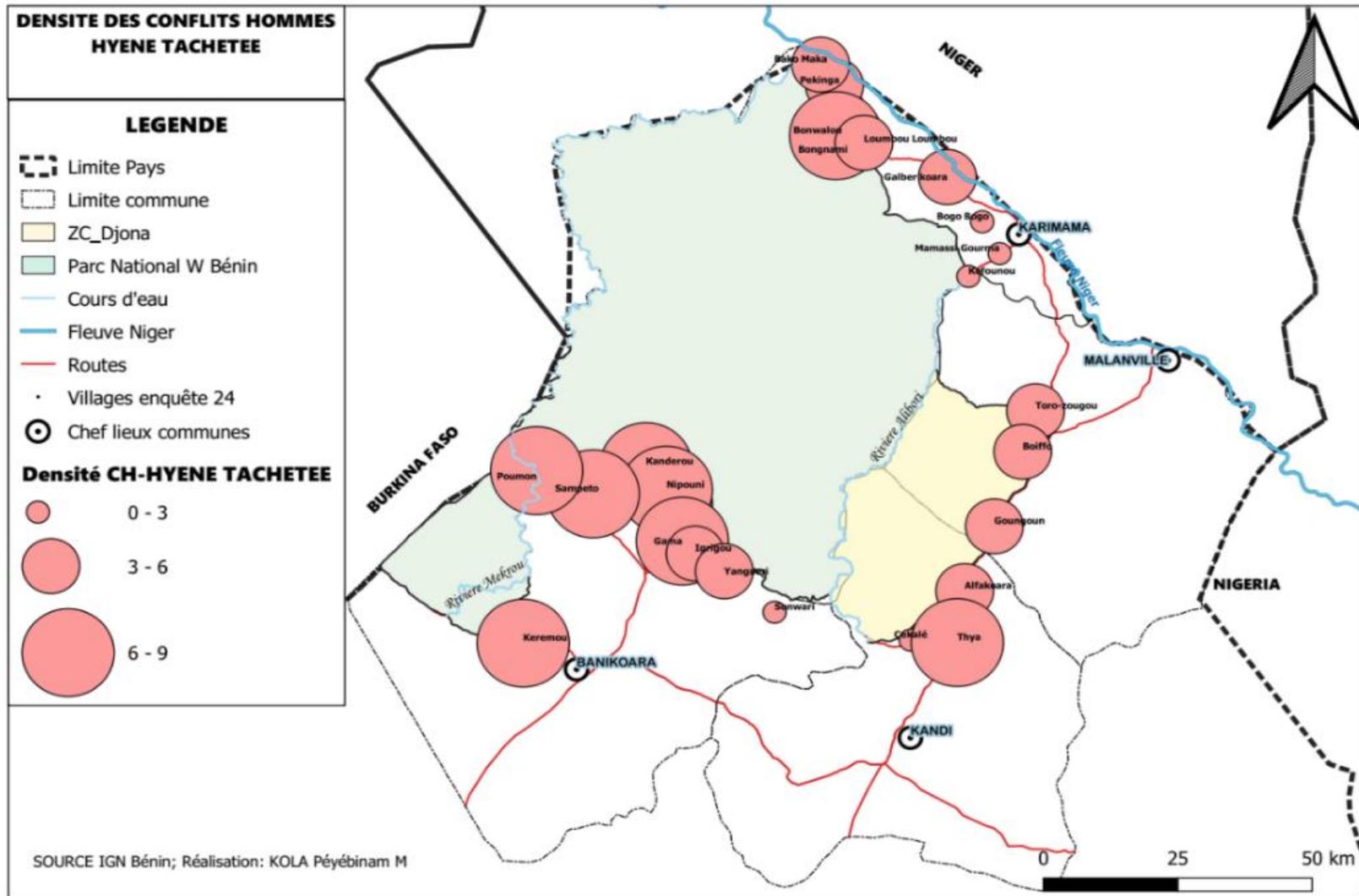


Figure 11: Carte de densité des conflits hommes-hyène tachetée

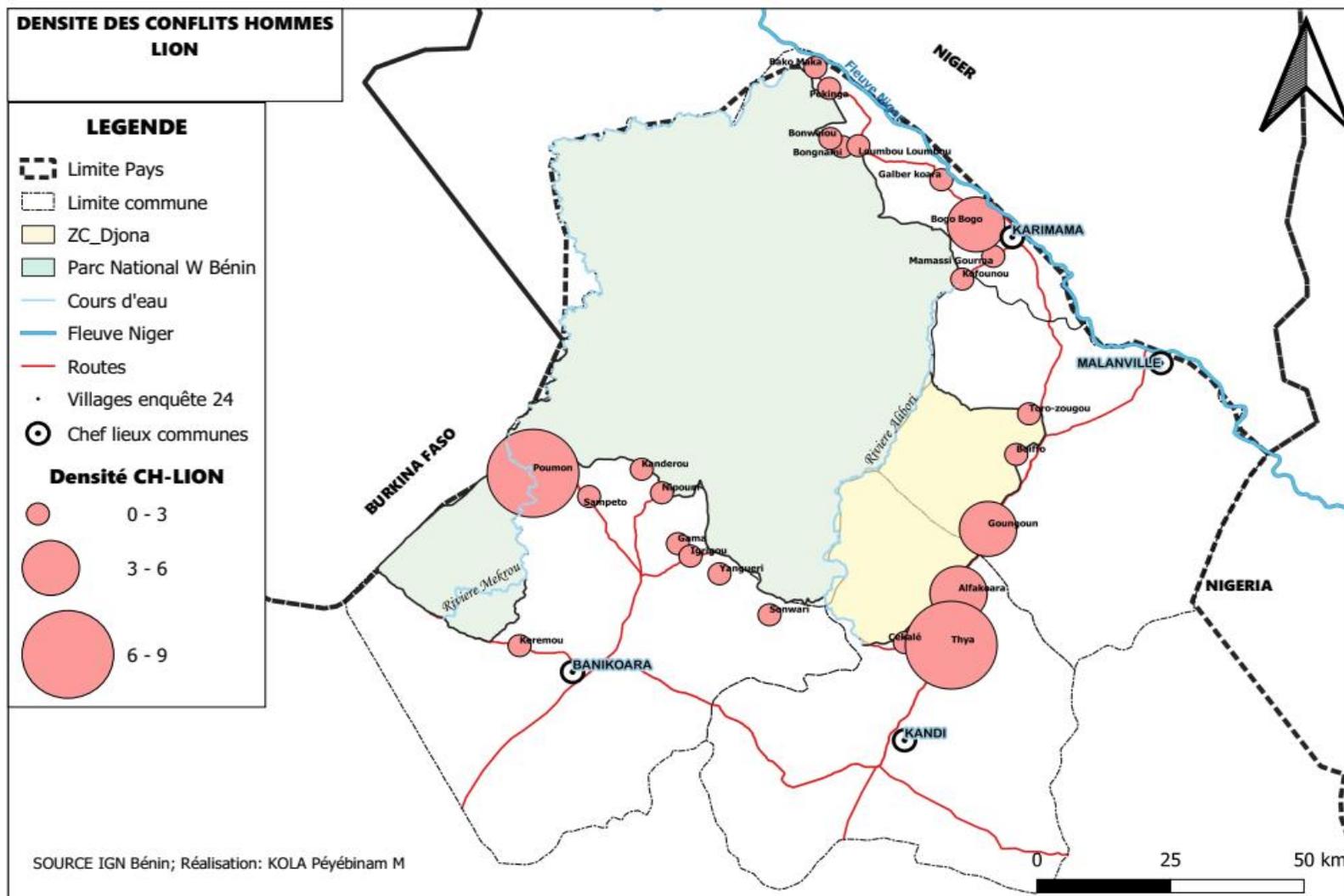


Figure 12 : Carte de densité des conflits hommes-lion

3.3 Gestion des conflits hommes faune dans la RBT W Bénin

3.3.1 Mesures utilisées par les paysans pour faire face aux conflits

L'enquête a révélé que des mesures sont prises par les riverains pour faire face aux conflits homme-faune dans la périphérie du parc W. En effet, on constate que 59% des enquêtés ont mentionnés utiliser des méthodes répulsives pour faire face aux conflits. Ensuite 31% des répondants disent de n'avoir adopté aucune action face aux conflits. Enfin 10% se contentent juste d'informer les responsables AVIGREF et les agents forestiers du parc pour le constat et ne mènent aucune autre action que celle du constat (Figure 14).

Les principales stratégies mises en place par les victimes des dégâts sont entre autres le gardiennage, l'installation des épouvantails, l'éclairage, la pratique des feux autours des champs et campements, les battements des tambours, les clôtures...etc.

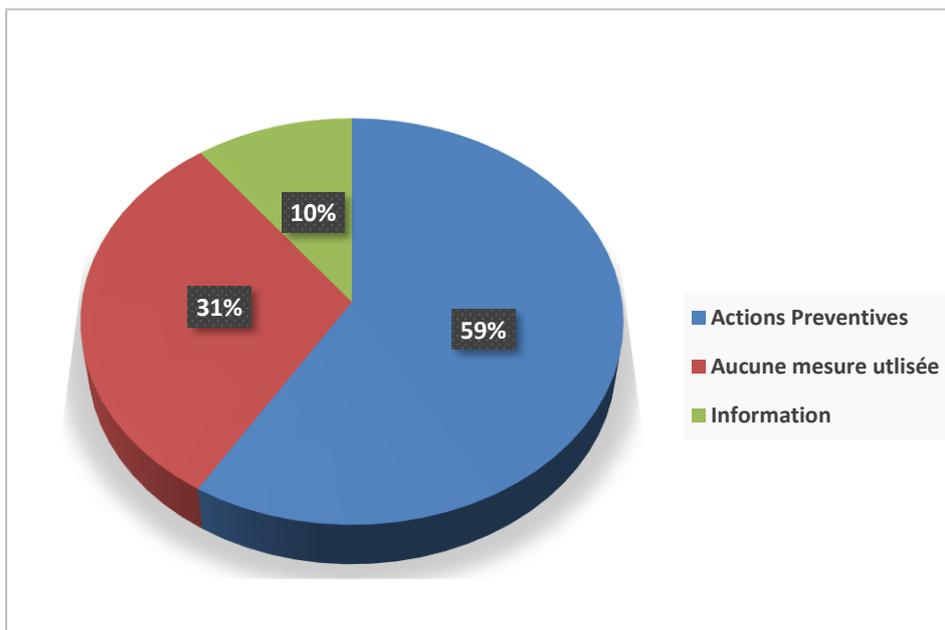


Figure 13 : Mesures de gestion des conflits par les victimes enquêtées

3.3.2 Actions menées par les gestionnaires en cas de conflits

Selon les gestionnaires interviewés, les cas de conflits constatés sont enregistrés en fonction du type de dégâts. Il n'y a souvent pas de moyens financiers pour venir en aide aux personnes victimes de conflits. Quelques fois, certains projets ont permis d'y faire face. C'est le cas lors du projet PAPE, des dons en nature avaient été faits aux victimes ou à leur famille par le

CENAGREF. Depuis la fin de ce projet, les assistances aux victimes ne se font plus par manque de ressources. Aujourd’hui, avec l’arrivée d’African Parks, des assistances aux soins et des aides financières ont été faites aux personnes ou familles victimes de blessures ou des cas des pertes en vies humaines causées par les éléphants. Une stratégie d’assistance plus élargie aux autres dégâts est en cours de développement. En dehors de ces actions, notons la mise en place d’une équipe de sensibilisation dans les villages riverains du parc.

3.3.3 Stratégies de gestion des conflits souhaitées par les communautés et les gestionnaires

Près de 75% des populations souhaiteraient qu’elles soient dédommagées en cas de conflit. Par contre, 100% des gestionnaires proposent que cela passe par une forme de sensibilisation (Tableau 3).

Tableau 3 : Répartition des enquêtés selon leurs propositions de stratégies de gestion des conflits

Stratégies de gestion	Gestionnaires	Populations enquêtées
Dédommagement	3	137
Sensibilisation	10	17
Négociation	5	67
Compensation	1	7

Source : Enquêtes terrain 2021

CHAPITRE IV : DISCUSSION

Les résultats de l'étude à la lumière des recherches antérieurs sur les conflits entre l'homme et la faune démontrent que la problématique est ressentie partout en Afrique subsaharienne.

4.1. Types de conflits hommes-faunes rencontrés à la périphérie du RBT W Bénin

Trois différentes catégories de conflits entre les hommes et les animaux dans la périphérie de la réserve transfrontalière W-Bénin. Les dégâts causés sur les cultures, la déprédation du bétail, et les attaques humaines. Parmi ces trois types de conflits, la destruction des cultures est celle qui est la plus observée avec 53% des victimes. Cette même réalité a été constatée également par Hill (2004). Ensuite la prédation du bétail et les attaques humaines viennent respectivement avec 39% et 8% des victimes. Ce dernier est considéré comme la plus sévère manifestation des conflits hommes-faunes et n'est pas à négliger (FAO, 2010). L'analyse de la figure 4, montre que la destruction des cultures et la déprédation du bétail sont les principales formes de conflit hommes-faunes autour de la périphérie du parc W. La prédominance de ces dégâts sur les cultures est due à plusieurs facteurs. Ces facteurs sont la diversité et la nature des sources alimentaires de la zone ; le degré d'activités humaines dans la production agricole ; les cultures concernées et leurs périodes de maturation par rapport à celles des autres sources alimentaires naturelles disponibles pour la faune. Les résultats sont confirmés à ceux obtenus dans la forêt des Marais Tanoé-Ehy au sud-est de la Côte d'Ivoire, où il ressort que la destruction des cultures est le principal type de dégâts que causait la faune aux riverains (Kouao, 2018). De même selon Kotchoni (2003), la destruction des cultures était le principal type de dégât enregistré auprès des riverains en occurrence dans la zone de Khao Bagou. La destruction de ces cultures par les éléphants constituait donc la manifestation la plus visible de la majorité des dégâts (Kotchoni, 2003). Par contre, les dégâts liés aux plantations (coton, anacardiés, manguiers et karités) enregistrés dans notre zone d'étude sont de faible fréquence. Ceci s'explique par le fait que les agriculteurs de la périphérie s'adonnent très peu aux cultures de plantations. Contrairement à une étude réalisée dans la forêt classée des Deux Balé au Burkina-Faso, où les arbres fruitiers étaient les plus touchés, et ceci occasionnés par les éléphants (Guibinga, 2018). Notons aussi que quatre cas de destruction de greniers ont été signalés. La perte de ces stocks alimentaires entraîne des conséquences graves pour les paysans, car de très grandes quantités d'aliments sont détruites au même endroit en très peu de temps. Ceci crée un impact monétaire sur la source de revenu des populations locales (Naughton *et al.*, 1999 ; Mackenzie *et al.*, 2012 ; Hill, 2018).

Le pastoralisme reste le principal mode de vie, et les attaques de bétail constituent ainsi un réel problème. Les dégâts perpétrés par les grands carnivores concernent principalement le lion et l'hyène. Ces carnivores sont plus attirés par le bétail domestique car ils le considèrent

comme étant des proies faciles. D'après Moran (2019), dans le parc national de l'Akagera au Rwanda, les lions représentent une grave menace pour les hommes et leur bétail ; car la perte d'une seule vache pouvait signifier de graves difficultés économiques pour les communautés environnantes et beaucoup ont réagi en chassant ou en empoisonnant la faune du parc, jusqu'à ce que certaines espèces soient totalement exterminées. De même, la diminution du nombre de lions dans les parcs nationaux du Nord de la République centrafricaine (RCA) est largement due à leur abattage systématique par les éleveurs nomades, qui entrent dans les parcs avec leurs troupeaux pendant la saison sèche (Chardonnet, 2002). Ce constat amer a été révélé aussi dans une étude au nord du Cameroun, dans le parc national de la Bénoué où les lions et les hyènes figuraient parmi les espèces les plus citées par les bergers qui sont riverains à l'aire protégée (Weladji *et al* 2003).

Les pertes et blessures en vies humaines (8%) selon les résultats obtenus lors des enquêtes ; restent les cas de dégâts les plus sévères et difficiles à accepter par les victimes. Nos travaux de terrains ont fait cas de 11 décès et blessés dans la périphérie du parc W. Ces dégâts mortels sont majoritairement causés par les éléphants. Selon Breuer *et al.* (2021), l'hippopotame (*Hippopotamus amphibius*) est généralement considéré comme responsable de plus de morts que tout autre grand animal d'Afrique. Bien que les cas d'attaques humaines recensés soient perpétrés par la faune en générale, les grands mammifères herbivores et carnivores sont responsables de nombreuses attaques mortelles sur des humains (FAO,2010).

4.2 Analyse de l'intensité et l'évolution des conflits

Plusieurs espèces sont impliquées dans les conflits hommes-faune dans la périphérie du parc W Bénin. Il ressort que les espèces les plus citées sont respectivement l'hyène, les singes (patas, babouins et vervet), l'éléphant, le lion et quelques fois le buffle et le phacochère.

L'étude a montré clairement que les hyènes attaquent le plus les petits ruminants à savoir les caprins et les ovins. Tandis que les lions sont beaucoup plus attirés par les bovins. Notons que ces derniers s'attaquent aux ovins et encore moins aux caprins. En comparant ces résultats à d'autres études comme le cas du Cameroun dans le parc national de Waza, il a été révélé que les lions et les hyènes tachetées sont responsables des attaques du bétail (Pricielia N. *et al.*, 2013). De même les pertes du grand bétail dans le parc national de la Pendjari sont inférieures par rapport à celles du petit bétail (Bauer, 2003). Par contre, les pertes subies par le gros bétail restent le plus élevé dans le parc national de Waza (Bauer, 2003). La prédation des animaux domestiques revêt donc une autre forme très néfaste de conflit hommes-faunes. Le nombre et la nature des animaux domestiques tués par les carnivores varient donc en fonction de l'espèce prédateur, de l'époque de l'année et de la disponibilité des herbivores dans l'aire protégée. Dans les milieux de savanes comme le W, où le pastoralisme reste le mode de vie

secondaire de nombreuses personnes, les attaques de bétail constituent un vrai problème. Par ailleurs, les dégâts sur les humains liés aux carnivores sont quasiment nuls d'après notre étude. En effet, deux cas de blessés ont été enregistrés. Ceci est arrivé suite aux attitudes de vengeances perpétrées par les éleveurs sur l'animal qui a mal tourné. Mais il faut noter que celui-ci est moins fréquent en comparaison avec les hyènes. Les cas des dégâts liés aux lions surviennent le plus souvent lorsque les bétails sont en divagation dans l'aire protégée. Contrairement à une étude réalisée au Mozambique où les lions ont tué 70 personnes dans la province de Cabo Delgado sur une période de dix-huit mois (FAO, 2005). En Tanzanie, entre 1990 et 2004, il a été dénombré 563 personnes tuées et 308 blessées par les félins (Palker *et al.*, 2005). Ainsi, les grands carnivores sont les plus impliqués dans les conflits hommes-faunes (Patterson *et al* 2004).

La destruction des cultures et plantations sont de 26% et 17% respectivement par les éléphants et les singes. Selon notre recherche, ces espèces aujourd'hui s'intéressent beaucoup aux cultures vivrières. Les dégâts sur les cultures sont la forme de conflit homme-faune le plus souvent rencontré dans l'ensemble du continent africain (FAO,2010). L'occurrence et la fréquence de ces dégâts dépendent de très nombreux facteurs, tels que la disponibilité, la diversité et la nature des sources alimentaires dans les champs en périphérie ; le degré du niveau d'activité humaine dans l'exploitation agricole ; la culture concernée et sa date de maturité par rapport à celle des autres aliments naturels disponibles à l'intérieur de l'aire protégée. Des études antérieures réalisées dans la djona ont montré que 34% des surfaces cultivées ont été détruites par les éléphants au cours de la saison de cultures 2001-2002 (Gambari *et al.*, 2004). De la même manière, au Zimbabwe, les éléphants sont jugés responsables des trois quarts des dégâts causés aux cultures par la faune sauvage (Muruthi, 2005). De plus, dans la zone tampon du parc national de Kakum au Ghana, environ 80 à 90% des dégâts aux cultures sont attribués aux éléphants (Osborn et Parker, 2002). Selon Barnes *et al.* (2003), chaque année, les 500 familles qui vivent en périphérie de l'aire de conservation de Kakum perdent environ 70% de leurs cultures vivrières uniquement à cause des éléphants. Par contre, au sud du Bénin les singes sont les premiers responsables des dégâts sur les cultures (Zoffoun *et al.*, 2019).

Cependant, les dégâts causés par ces espèces se déroulent majoritairement en saison pluvieuse. Pour les éléphants et les singes et rarement les buffles occasionnent des dégâts sur les cultures à maturité. Ce qui explique leur présence dans les champs en ces périodes. Il faut aussi mentionner la proximité des champs des riverains du parc national W Bénin qui constitue un véritable problème qui occasionne les conflits répétés avec ces animaux sauvages. La proximité des cultures avec les éléphants dans le même espace est toujours engendrée par les conflits hommes-éléphants (Atta, 2016). Il faut dire que les types de pratiques agricoles en zone forestière de l'Afrique de l'Ouest créent des mosaïques de végétation que les éléphants affectionnent particulièrement de même que les singes (Barnes, 2002). Ainsi, l'ampleur des

dégâts est saisonnière et les mois concernés sont ceux de Mai, Juin, Juillet et Août (Zoffoun *et al* 2019). Par ailleurs, les grands carnivores aussi font leurs dégâts dans cette même période. Notons que ces carnivores en saison pluvieuse, rencontrent de grandes difficultés pour pouvoir attraper leur proie à l'intérieur du parc. Ainsi, la proximité des campements de bétail constitue une opportunité pour ces derniers. En revanche, le cas de l'hyène est particulier puisque 51% des enquêtés ont signifié que celles-ci attaquent à toutes saisons. Les attaques des lions sur le bétail étaient les moins fréquentes en saison pluvieuse de juin à septembre (Loveridge *et al.*, 2016).

La prédation des cultures et du bétail devient de plus en plus récurrente ces cinq dernières années autour de la RBT W Bénin. Selon notre étude, la progression des champs de cultures dans les limites du parc, fait que les cas de conflits sont plus enregistrés ces dernières années. De la même manière, la dégradation de l'habitat continue, la concurrence pour les ressources s'est accrue entre animaux et riverains. Ainsi l'arrivée de African Parks Network (APN) en 2020 avec des moyens de surveillance beaucoup plus avancés (surveillance aérienne) est une condition sine qua non pour la stabilité de la faune. Car plus il y a de quiétude, moins les animaux se déplacent. Ces mesures de gestion mises en place par APN contribuent positivement à la réduction du braconnage en favorisant l'augmentation de la population des espèces. Il est à noter que depuis le programme des Ecosystèmes Protégés d'Afrique soudano-sahélienne (ECOPAS) à aujourd'hui, on a constaté une légère augmentation de la population de certains grands mammifères comme le lion, l'hyène et l'éléphant par exemple. En effet, la population moyenne des lions est passée de 64 individus en 2012 à 184 en 2014 ; de même celle des hyènes est passée de 162 en 2012 à 396 individus en 2014 (PAPE, 2014). Ceci s'explique par le fait que l'augmentation du nombre d'espèces peut être liée à l'augmentation de l'intensité des conflits. De la même manière, dans la réserve de biosphère de la Pendjari, l'augmentation des populations de lions a contribué à accentuer les conflits hommes carnivores dans cette zone (Di Silvestre, 2002 ; Sogbohossou, 2009). En Tanzanie, pays abritant la plus grande population de lions du monde, les attaques de lions sont très répandues (Packer *et al.*, 2005). En Afrique du Sud, entre 1996 et 1997, les lions ont tué au moins 11 clandestins qui tentaient d'immigrer illégalement à partir du Mozambique, en traversant à pied le parc national Kruger. Cette situation tragique s'est vraisemblablement répétée très souvent pendant des années (Frumpp, 2006).

D'après notre étude, le cas des éléphants semble être le plus dramatique ces cinq dernières années. La divagation des populations d'éléphants dans les zones périphériques à engendrer des dégâts énormes, tels que la destruction des cultures de la population riveraine, les blessures d'homme voir même des cas de mort enregistrés parfois. Au Kenya par exemple, près de 200 personnes ont été tuées par les éléphants (WWF, 2007). Au Ghana, 10 personnes ont été tuées par des éléphants dans la zone de conservation de Kakum. En Namibie, les

populations d'éléphants ont été responsables de plusieurs victimes de mort d'hommes (O'Connell-Rodwell *et al.*, 2000).

En dehors du lion, de l'hyène et de l'éléphant, les autres espèces comme le babouin ressort comme étant peu problématique. Ils sont rarement, voire jamais, dangereux pour les humains ; ils sont toutefois capables d'infliger de sérieuses blessures, notamment aux chiens. Cependant, ils peuvent menacer les humains, en particulier les femmes dans les zones périphériques quand ils fouillent les ordures pour rechercher leur nourriture.

4.3 Gestion des conflits hommes faune dans la RBT W Bénin.

Les agriculteurs autour de la réserve de biosphère du W-Bénin adoptent quelques techniques ou méthodes traditionnelles pour pouvoir gérer en leur manière les conflits. Il s'agit entre autres du montage des épouvantails, les bouts de feuilles de tôles accrochées à des arbres qui font du bruit suivant la direction du vent, une odeur (mélange d'eau et de graines de néré « *Parkia biglobosa* ») qui est insupportable pour les phacochères. Il y a aussi les techniques spécifiques pour chasser les éléphants, telles que les barbelés ou du piment autour des champs, les petits feux. Toutes ces techniques ont échoué ou n'ont pas fonctionné pendant longtemps et les paysans trouvent que face aux grands mammifères comme l'éléphant il n'y a rien à faire et ne montent que des gardes pour les primates, phacochères et oiseaux. Aussi pour les cas des carnivores, seule la surveillance et l'éclairage des enclos et campements sont les méthodes utilisées.

Ces méthodes traditionnelles de dissuasion sont des méthodes d'efficacité à court terme. Ainsi, il est à noter qu'avec le temps les animaux arrivent à s'adapter aux différentes techniques de dissuasion. Toutefois, l'on constate que la méthode de surveillance dans les champs lorsqu'elle est bien pratiquée au cours de la journée peut être très efficace, mais cela demande un effort de vigilance élevée. Elle entraîne la perturbation de la scolarisation des jeunes enfants qui sont beaucoup sollicités. Aussi cette méthode n'est efficace que dans la journée et inefficace la nuit.

En Ouganda, par exemple, les propriétaires des grandes fermes emploient des gardiens pour protéger leurs champs, mais cette option n'est pas réalisable par les agriculteurs de subsistance qui n'ont pas les moyens de payer des gardiens (Naughton-Treves, 1997). Les conflits hommes-faunes ont donc beaucoup d'impacts sociaux négatifs dont l'absence à l'école et au travail, des coûts de travail supplémentaires, la perte du sommeil et bien d'autres (Hoare, 1992).

Pour une meilleure gestion des conflits, des méthodes d'atténuation à long terme sont envisagées par les gestionnaires de la réserve. Il s'agit entre autres de la sensibilisation des riverains sur les actions d'African Parks Network dans le sens du bien-être de la population

riveraine et la création des activités génératrices de revenus pour ces communautés locales. Mais aussi plusieurs recrutements de rangers ont été effectués pour renforcer la surveillance de l'aire protégée. Cette action a contribué à la réduction du taux élevé du chômage des jeunes riverains. Notons aussi l'importance du respect des limites qui constitue en soi un pilier pour l'atténuation des conflits. La mise en place d'un service de gestion des conflits à la périphérie permettra d'asseoir une bonne collaboration et gestion des cas de compensation. Ainsi, les résultats issus de notre étude ont montré que 59% des victimes utilisaient des moyens de répulsion et 31% restaient sans aucune action. Contrairement à une autre étude réalisée au Burkina-Faso, où 54% des victimes souhaiteraient recevoir un dédommagement en espèce et 34% souhaiteraient se faire former sur les techniques de refoulement pour des cas éventuels de conflits (Ollo D.T. *et al.*, 2020). Mais aussi dans le parc national de la Pendjari une recherche réalisée sur les conflits hommes-faunes a prouvé que les méthodes de gardes sont les plus efficaces pour gérer ces situations (Nyhus, 2016). Par ailleurs, une grande majorité des enquêtés ont souhaité que les gestionnaires doivent envisager de clôturer le parc afin de finir avec ces problèmes de conflits.

4.4 Perception des populations vis-à-vis à la faune

Les résultats de l'étude démontrent que les populations riveraines de la RBT W Bénin présentent une impression assez négative vis-à-vis de la faune. Selon ces derniers, la quiétude des espèces fait qu'elles se permettent de divaguer partout, même hors de leurs zones sans crainte. Les communautés locales trouvent que les gestionnaires voire les autorités administratives accordent trop d'importance à la faune en ce sens que lorsqu'un paysan est pris en flagrant délit (braconnage, coupe d'arbres ou pâturage...) il est tout de suite taxé d'amende et parfois même mis en prison. Cependant, lorsque le cas contraire survient, à savoir les destructions infligées aux biens des paysans par les animaux sauvages, les gestionnaires ne les dédommagent pas. Les mêmes réalités ont été vécues à l'Est du Burkina Faso où les populations riveraines de l'enclave de Madjoari considèrent que l'Etat accorde plus d'importance aux éléphants qu'aux hommes et à leurs moyens d'existence (Namoano, 2009). S'il y a des règlements contre le braconnage et l'accès au parc pour le pâturage, il est impérieux aussi de mettre en application la loi faisant allusion à la protection des personnes et de leurs biens. Malheureusement les articles 41, 42, 43, 44, de la Loi n° 2002-16 du 18 octobre 2004 portant régime de la faune en République du Bénin qui ont fait cas de protection des hommes en périphérie des aires protégées ne sont pas respectés par les gestionnaires, par la non connaissance de ces lois par les riverains. C'est en fait un manque de ressources financières qui en est la principale raison. En revanche, certains responsables des AVIGREF ont souligné que lors du Projet ECOPAS (2004), les victimes des dégâts de la faune dans la zone étaient dédommagées et ceci jusqu'à la fin du projet.

Par ailleurs, il faut dire que les conflits avec la faune impactent énormément sur le revenu des paysans. Les villageois s'endettent pour leurs champs et bétails et ont des difficultés à subvenir aux besoins de la famille et à la scolarisation de leurs enfants. Bien qu'à la base ces communautés sont pauvres, la perte des bétails et cultures amplifie la famine dans les ménages.

Les pertes en vies humaines, les blessures, les dégâts sur le bétail et les cultures sont autant de conflits qui n'améliorent pas la vie des communautés, ne favorisent pas la collaboration avec les communautés et exposent la faune sauvage à des représailles des riverains. Les frustrations amènent les paysans à avoir un regard négatif sur la faune sauvage et ceci conduirait à un accroissement du braconnage.

Quoique la faune sauvage soit considérée par les populations comme une espèce nuisible, elles reconnaissent son importance du point de vue socio-culturel, écologique et économique. Selon elles, la présence de la faune dans la RBT W Bénin constitue un bien public dont bénéficieront leurs fils, et sera de même pour les générations futures. En effet, elles ont le privilège de connaître certaines espèces emblématiques comme l'éléphant et le lion ; des espèces qu'elles n'auraient pu jamais connaître si la réserve du W n'existait pas.

Pour elles, sur le plan écologique, la présence des espèces de faunes indique une meilleure qualité des sols, le bon état de santé de l'écosystème, qui par ailleurs contribue à une bonne pluviométrie dans la zone. Aussi, du point de vue économique et socioculturel, la biodiversité en général favorise l'arrivée de touristes dans la zone pour les activités safari. C'est ce qui motive les AVIGREF qui bénéficieront des retombées financières de ces activités en contribuant au développement socio-économique des villages par l'apport de la côte part des populations pour la construction d'infrastructures telles que les écoles, les centres de santé, les forages, etc. Les populations riveraines du parc utilisent la médecine traditionnelle pour leurs soins de santé. Pour elles, cette biodiversité doit être protégée afin qu'elles en bénéficient pour leurs besoins de pharmacopée.

4.5 Limite de l'étude

Comme tous les travaux de recherche, une étude en milieu rural ne peut pas se dérouler sans soucis majeurs. Ce travail de recherche ne fait pas l'exception ; donc, présente des limites. D'abord, la rencontre des enquêtés, dans certains villages a posé problème surtout dans la zone de Banikoara ou beaucoup de paysans dans cette période s'installent dans les champs à cela s'ajoute la réticence des populations face à des faits antérieurs liés aux enquêtes sur les conflits hommes faunes.

Ailleurs, certains enquêtés notamment profitaient de notre présence pour manifester leur désespoir et demandaient des renseignements sur la position de l'État et des acteurs à la

gestion du parc National du W Bénin, par rapport à la situation des conflits hommes-faunes où toutes les promesses de dédommagement n'ont jamais abouti. D'autres nous prenaient parfois pour des agents de renseignement qui cherchaient à savoir s'ils ne sont pas installés illégalement dans le parc. Cette méfiance des communautés locales envers les services de conservation, limitait nos possibilités d'être acceptée par certaines personnes enquêtées.

Notre position d'enquêteur était difficile, nous ne cessions de leur répéter que nous étions là en tant que simple étudiante qui fait des recherches sur les CHF afin de soumettre à l'approbation des gestionnaires pour envisager des solutions concrètes. Cela laisse entendre que les répondants aux questionnaires sont davantage concentrés sur ce que l'enquêteur pouvait leur apporter comme solution à leurs problèmes que le contenu des questions proprement dit ; ils se disaient être fatigués des enquêtes sans suite concrète.

En dépit de toutes ces difficultés de terrain, que nous avons su surmonter grâce au concours et à l'expertise des services de conservation et des actions périphériques dans l'accompagnement sur le terrain, cette phase d'enquête s'est passée dans des conditions de convivialité, d'intérêt et de respect mutuel.

4.6 Pertinence du sujet par rapport à l'approche écosystémique

Les aires protégées (AP) en Afrique étant des systèmes interactifs avec leur environnement, les problèmes de gestion y demeurent intrinsèquement complexes et multi-acteurs (Ollagnon,2006). Pour pallier ce défi, ces AP méritent une gestion de type collaboratif et intégré compte tenu aussi de l'attachement des communautés locales aux ressources naturelles, de leur rôle et compétence dans la gestion de ces dernières (CDB,1992). L'approche permet donc d'aborder les problèmes et les situations dans une vision globale. Elle tient compte de la multiplicité des éléments du système, de leur complexité, de leurs interactions, du dynamisme du système et de son évolution.

La Réserve de Biosphère du W Bénin est un système ouvert qui entretient des relations d'interdépendance avec ses sous-systèmes et son environnement. Dans la périphérie de la réserve cohabitent des acteurs multiples aux logiques et intérêts divergents et souvent même antagonistes traduisant les conflits homme faune. Selon leur profil socioprofessionnel (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, chasseurs, apiculteurs, les femmes etc.) et donc, toute solution visant l'une ou l'autre des parties ne peut constituer une solution durable. D'où l'intégration de l'approche systémique à la gestion des conflits hommes faunes est indispensable.

La complexité des problèmes liés à la gestion des ressources naturelles en général et de la biodiversité en particulier ainsi que la multiplicité des acteurs y intervenant requiert qu'on les aborde sous l'angle systémique. Ceci sera une meilleure stratégie pour communiquer autour

de la même table entre agriculteur, éleveur et gestionnaire de l'aire protégée. Ainsi, la présente étude trouve son importance dans la mise en œuvre d'une stratégie pouvant conduire véritablement à une gestion inclusive et durable des conflits entre l'homme et la faune sauvage à la périphérie du parc W Bénin.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le conflit homme-faunes dans la réserve de biosphère du W Bénin est un phénomène réel qui touche toute la population des communes riveraine. De par sa position géographique la population est inévitablement confrontée au problème de cohabitation avec les animaux sauvages. L'objectif général de cette étude consistait à analyser les différents conflits hommes faunes récurrents à la périphérie du Parc National W Bénin. Il ressort que ces cinq dernières années, les conflits hommes-faunes autour de la Réserve de Biosphère W Bénin sont en constante progression. Les dégâts causés dans les exploitations agricoles et les campements d'élevages par cette faune depuis un certain temps constituent un véritable souci pour les populations riveraines, les gestionnaires de la réserve et les chercheurs. Il est donc important de développer des approches de conservation durable qui sont culturellement et financièrement acceptables par les communautés à la base. Elle a ainsi permis d'avoir une vue d'ensemble sur les différents types de conflits en matière de destruction des cultures, de la déprédation du bétail, mais aussi d'identifier les zones géographiques d'occurrence des conflits et les espèces qui sont les plus impliquées dans ces conflits. Les principales espèces responsables de ces attaques sont, l'hyène (30%), l'éléphant (24%), le lion (21%) et les singes (19%) composés de patas, babouin et vervets. En ce qui concerne les carnivores, les espèces domestiques sont les bovins, les petits ruminants et les porcins voire quelques rares fois les ânes. Pour les herbivores, l'étude à montrer ils sont plus attirés par les cultures de coton, de maïs, de sorgho, d'arachide et des cultures de plantation comme l'anacardes, de karité. Il est donc clair d'une part que les populations riveraines de la RBT W Bénin pourraient souffrir d'une insécurité alimentaire résultant des effets du conflit homme-faune. Et d'autres parts, la conservation durable des animaux sauvages serait empiétée. Ceci confirme notre hypothèse de départ qui stipulais que les conflits hommes-faunes sont liés aux activités menées par les populations riveraines et leurs proximités avec l'aire Protégée. Les méthodes de gestion de ces conflits au niveau des populations restent rudimentaires tandis que les gestionnaires s'appliquent dans la sensibilisation. Toutefois, ces derniers ont souvent apporté des aides financières aux victimes de pertes en vies humaines causées par le pachyderme. Une application des résultats obtenus peut permettre une gestion efficace des conflits par les gestionnaires de la réserve et des paysans peuvent désormais anticiper sur la survenue des conflits et les prévenir.

Des études approfondies doivent être faites pour établir l'efficacité des stratégies d'atténuation des conflits hommes-faunes utilisées par les communautés dans la zone. De même l'évaluation des coûts des dégâts, leur impact réel et la détermination des mesures de dédommagement sont nécessaires. En outre, ces résultats peuvent permettre le développement des mesures appropriées à la gestion des conflits. Du point de vue

conservation de la faune, les méthodes durables peuvent être proposées sur base de ces résultats.

L'analyse de la situation de gestion des conflits à partir des informations recueillies et des données collectées au cours du stage nous a permis de faire quelques propositions de solutions naturelle et durable pour atténuer les conflits. Ces propositions tiennent compte du contexte socio-culturel, économique, institutionnel mais aussi et surtout écologique.

La problématique ayant une nature malthusienne, il faudrait mettre en place une synergie entre tous les acteurs de développement autour de l'aire protégée pour plus cohérence dans les actions. L'accroissement de la population conduira incontestablement aux défrichements d'autres espaces pour répondre au besoin de terres pour l'agriculture mais aussi pour le pâturage. Les nouvelles défriches ne feront que s'étendent vers les réserves de faune avec des conflits potentiels. S'il est difficile de maintenir une population viable à la vie d'une enclave, il est recommandable de suivre de très près les formes d'émigration dans la zone.

Il faut amplifier les activités d'éducation environnementale et l'étendre à toutes les couches sociales en encourageant la participation des populations locales à l'élaboration des stratégies de prévention et d'atténuation des conflits hommes faunes afin d'espérer un succès durable de ces mesures.

Pour atténuer les effets des conflits, il faut prévoir un fond pour les dédommagements en cas de dégâts et renforcer les AGR dans les villages pour soutenir les actions de développement communautaire. Il est nécessaire de trouver des appuis financiers pour renforcer les capacités locales en matière de résolution des conflits. Pour juguler un tant soit peu le phénomène, nous recommandons ici la création d'une caisse de solidarité active (CSA) pour l'indemnisation des victimes des dégâts d'animaux sauvages. Afin de disposer de sources pour alimenter ladite caisse, il convient d'aménager et de valoriser conséquemment les zones de chasse, d'augmenter la part de revenus des populations provenant de l'exploitation de la faune et de développer un lobbying pour bénéficier de l'appui des partenaires techniques et financiers.

Il est capital d'avoir annuellement des données sur les dégâts de la faune. Cela participe à une évaluation et à une gestion efficace du phénomène de conflits. Nous recommandons alors la mise en place d'une structure communautaire de suivi des dégâts d'animaux sauvages et dont une des missions sera d'évaluer les dégâts. C'est une façon de faire participer les populations et qu'elles se sentent concernées par la recherche de solutions durables au problème. A travers la sensibilisation, il faut nécessairement amener le paysan à ne pas toujours se voir comme la victime, mais plutôt en partie responsable et capable d'apporter des solutions.

Il faudrait mettre en place un système de barrière artificielle à la limite du parc où les conflits sont les plus répétés (construction de clôture ou plantation des haies vives) et poursuivre la

présente étude pour évaluer les coûts des dégâts, leur impact réel et déterminer les mesures de dédommagement.

Pour une meilleure cohabitation entre les riverains et la faune, il faudrait embrasser et intégrer les différentes valeurs, attitudes et croyances des parties prenantes afin de garantir le succès de la conservation de la faune ; la redéfinition des couloirs de transhumance en insistant sur leur respect ; la mise en place d'un accent particulier sur l'application de la loi et d'un service de gestion des conflits pour le dédommagement des sinistrés ;

Il faut transformer les aspects négatifs des conflits en impacts positif en développant le l'écotourisme autours de parc ; restaurer les corridors socio écologiques et revoir le mode d'usages des terres autours de l'aire protégées.

Références bibliographiques

- Aurélié B., Castel V. ; Caron A. -*L'interface faune-bétail en Afrique Subsaharienne*-. Sécheresse vol. 17, n° 1-2 ; 17 (1-2). 2006. 349-61p.
- Atta A., Soulemane O., Yao K. A., Kasse K. B. et Yaokokoré-Béibro K. H.- *Caractérisation des conflits homme-éléphant dans le département de sikensi (sud-est cote d'ivoire)* -. Agronomie Africaine, 28 (3). 2016. 30- 41p.
- Alfa-Gambari I.; Sinsin B.; Mama A.; Tehou A. -*The human-elephant (Loxodonta africana) conflicts in the hunting zone of Djona (Benin) adjacent to the Regional Park of the W: the case study of the villages of Alfakoara*-. In: Proceedings of the 6th International Wildlife Ranching Symposium. Paris. France. 2004. 6-9p.
- Amadou B. -*État des lieux quantitatif et spatialisé de la transhumance dans la zone périphérique d'influence du Parc National du W*-. Rapport de synthèse. 2003. 20p.
- Adhola E. -*Ecologie et conservation des grands carnivores au Kenya : apport sur les conflits hommes/carnivores* -. PhD Thèse. Aix-Marseille. 2019. 290p.
- Baldus, R.D. -*Community in Tanzania to harvest problem crocodiles*-. African Indaba e-Newsletter. 3(3). 2005. 20 p.
- Barnes, R.F.W., Boafo, Y., Nandjui, A., Umaru-Farouk, D., Hema, E.M., Danquah, E. et Manford, M. -*An overview of crop-raiding by elephants around the Kakaum Conservation Area*. - Elephant Biology and Management Project. Africa Program. Washington. DC. États-Unis. Conservation International. 2003.
- Bauer H., -*Lion Conservation in West and Central Africa: Integrating social and natural science for wildlife conflict resolution around Waza National Park, Cameroon*-. Thèse de PhD. Université de Leiden. Leiden. Pays-Bas. 2003. 168p.
- Bouche P., Philipp Henschel, Moumouni Ouédraogo, Méryas Kouton, Emmanuel Kia Dngata, Parfait N'Sera, Théophile Sinadou Wirou, Nelly Fai Chabi-Yaouré, Georges Namoano, Nounifou Sabdano, Bado Péma, Youssouf Sanou, Harouna Sandwidi, Hamidou Sebgo, Ibrahim Biga, Mailys Asselain, Samaila Sahailou. -*Inventaire des grands carnivores de l'écosystème W-Arly-Pendjari*-. 2014. 31p.
- Boukoulou. H, MBETE P., MBETE R., Christophe NGOKAKA C., AKOUAGO F., Babela Klaid Rhaysaint Excelh, Joseph Vouidibio. -*Conflit Homme/Éléphant : étude de cas dans le village Miélékouka au Nord du Parc National d'Odzala Kokoua (Congo)*-. Journal of Applied Biosciences 50. ISSN 1997–5902. 2012. 3478– 3484p.
- Breuer T. Ngama S. -*Les hommes et les éléphants de forêt en Afrique centrale : conflits et coexistence dans et autour des aires protégées*. - 2021. 49p.

Bulte E., RONDEAU D. -*Compensation for wildlife damage: habitat conversion, species preservation and local welfare*. - journal of environmental economics and management. 54(3). 2007. 311-322 p.

CENAGREF. -*Plan d'actions pour la conservation du lion au Bénin*-. 2014. 31 pages.

CENAGREF. -*Plan d'aménagement et de Gestion de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du W/ Bénin 2016-2025*-. Rapport provisoire. 2016. 128 p.

Chardonnet P. -*Conservation of the African Lion: contribution to a status survey*. - International Foundation for the Conservation of Wildlife. Paris. France & Conservation Force. USA. 2002. 171 p.

Chardonnet Philippe, Lamarque François, Birkan Marcel. *La faune sauvage : une ressource naturelle*. Paris : ONCFS, 2 vol. Symposium international sur l'utilisation durable de la faune sauvage. 6, Paris, France, 2004. 894 p. <http://www.wildlife-conservation.org/index.php>

Chardonnet P., Soto, B., Fritz, H., Crosmar, W., Drouet-Hoguet, N., Mésochina, P., Lamarque, F. -*Managing the conflicts between people and lions: Review and insights from the literature and field experience*-. 2010. 51p. consulté le 20 janv.2021 Disponible sur le site <https://www.researchgate.net/publication/315661875>

Convers A., I. Chaibou, A. Binot et D. Dulieu. -*La gestion de la transhumance dans la zone d'influence du parc régional du W par le programme ecopas*. - VertigoO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série 4, 2007, consulter en ligne sur le site : <https://doi.org/10.4000/vertigo.761>

Corson P-J. *Les grands prédateurs d'Afrique : biologie, éthologie et chasse*. Editions du Gerfaut. 2005. 151p.

Djohy G. et Honorat EDJA. -*Valorisation de bourgoutières dans les terroirs riverains du Parc W au Nord-Bénin : entre contrôle et patrimonialisation du territoire*. - *Développement durable et territoires*, Vol. 5, n°3, 2014, consulté en ligne le 19 mai 2021. <http://journals.openedition.org/developpementdurable/10687>

Delfour, J. -*Sauvagine. Hommes et petits carnivores sauvages dits "nuisibles"*- Partage des territoires, partage des connaissances (Doctoral dissertation, Clermont-Ferrand 2), 2011.

Druguet Anne. -*Contribution à l'étude de la communication intra et interspécifique chez les carnivores domestiques : tentative d'approche de la relation homme-chien*. - Thèse d'exercice, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse – ENVT. 2004. 112 p.

DPNS. "*Protocole de suivi de la hyènes*". 2020. 8p. consulter :

http://zoneshumidescotieres.prcmarine.org/sites/zoneshumidescotieres.prcmarine.org/files/3_protocole_suivi_hyenes.pdf

- Dublin H. T.; Hoare R. E. - *Searching for solutions: the evolution of an integrated approach to understanding and mitigating human–elephant conflict in Africa*-. Human Dimensions of Wildlife,9. 2004. 271–278.
- Di Silvestre I. -*Dénombrement des grands carnivores au niveau de la Réserve de Biosphère de la Pendjari*-. Rapport final de mission. CENAGREF/GTZ, Projet Pendjari. 2002. 22 p.
- Garba, HHM. -*La prédation du bétail domestique par les grands carnivores dans la zone périphérique du parc régional du w composante du Niger*-. Mémoires Master. 2009. 90p.
- Giraut F., S. Guyot et M. Houssay-Holzschuch. *Les aires protégées dans les recompositions territoriales africaines*. IUCN, World Parks Congress. 2004. 24p. Consulter le 30 janv. 2021 sur le site <http://hal.inria.fr/docs/00/18/56/81/PDF/IG.pdf99p>
- Guibinga, G. -*Les maraudes des éléphants (Loxodonta africana africana) et techniques de dissuasions mises en œuvre par les populations autour de la Forêt Classée des Deux Balé*. - Mémoire. 2018. 58p.
- Gomse A. -*Parc national de la Bénoué et Zones périphériques, matérialisation des couloirs de transhumance du bétail dans les zones de chasse à cogestion autour du parc national de la Bénoué*. - In éleveurs transhumants & conservation des lions. 2005. 9p.
- FAO. -*Strategies to mitigate human-wildlife conflict in Mozambique, par J. Anderson F. Pariela*- Rapport pour le National Directorate of Forests and Wildlife, Mozambique. 2005. 70 p.
- FAO. -*Les conflits humains-faune en Afrique : Causes, conséquences et stratégies de gestion*-. 2010. 125p.
- Frumpp, R. -*The man-eaters of Eden: life and death in Kruger National Park*-. Guilford, Connecticut, États-Unis, Lyons Press, 2006.
- Hill C. -*Farmers’ Perspectives of Conflict at the Wildlife–Agriculture Boundary: Some Lessons Learned from African Subsistence Farmers*. - Human Dimensions of Wildlife, 9: 279–286.DOI: 10.1080/10871200490505710, 2004.
- Hill, C. -*Conflicting attitudes towards elephants around the Budongo Forest Reserve, Ouganda*. - Environmental Conservation. 25(3). 1998. 244–250.
- Hill, C. -*Crop foraging, crop losses, and crop raiding. Annual Review of Anthropology*. - 2018. 47 : 377–394p.
- INSAE. *Recensement général de la population et de la population RGPH-4*. 2013.27p.
- Kiringe J. W., Okello M. M.; Ekajul S. W. -*Managers’ perceptions of threats to the protected areas of Kenya: prioritization for effective management*. - Oryx. 2007. 41p.
- Lestel, D. *Apologie du carnivore*. Paris, Editions Fayard. 2011. 142 p.

Lamarque, F., ANDERSON J., FERGUSSON R., LAGRANGE M., OSEI-OWUSU Y., BAKKER L. - *Human Wildlife Conflict in Africa. An overview of causes, consequences and management strategies.* - WORKING PAPER. 2008. 81pp.

Loveridge Andrew J., Timothy Kuiper, Roger H. Parry, Lovemore Sibanda, Jane Hunt Hunt, Brent Stapelkamp, Lovelater Sebele and David W. Macdonald. -*Bells, bomas and beefsteak: complex patterns of human-predator conflict at the wildlife-agropastoral interface in Zimbabwe.* - PeerJ. DOI 10.7717/peerj.2898. 2017. pp.19.

Mackenzie C.A. & Ahabyona P., -*Elephants in the garden: financial and social costs of crop raiding.*- Ecological Economics. 2012. 75 : 72–82p

Marchand, F. *Étude des conflits homme-éléphant dans la région de Boromo (Burkina Faso).* Rapport final. Projet d'appui aux unités de conservation de la faune (PAUCOF). Paris, France, Comité français de l'UICN, 2002.

Marchand G. -*Les conflits hommes/animaux sauvages sous le regard de la Géographie : Cadre territorial, perceptions et dimension spatiale.* - *Carnets de géographie, 2013.* Consulter en ligne le 24 janv.2021 sur le site : <https://doi.org/10.4000/cdg.1070>

Marchand, F.-*Les conflits entre hommes et éléphants : quelles solutions ?* - Flamboyant 50. 1999. p. 16-18.

Marchand G. -*Analyse de la dimension spatiale des conflits homme/faune sauvage dans la réserve de développement durable de la rivière Uatumã (Amazonas, Brésil)* -. Consulter sur le site Cyberge: European Journal of Geography, 2016.

Madden, F. -*Creating Coexistence between Humans and Wildlife: Global Perspectives on Local Efforts to Address Human-Wildlife Conflict.*- Human Dimensions of Wildlife. 9. 2004. 247-257 p.

Mekonen, S. -*Coexistence between human and wildlife: the nature, causes and mitigations of human wildlife conflict around Bale Mountains National Park, Southeast Ethiopia.*- BMC Ecology. 2020. 20-51 p. <https://doi.org/10.1186/s12898-020-00319-1>

Moran B. *Akagera National Park, Rwanda.* National Geographic. 2019, consulté sur le site <https://www.nationalgeographic.com/environment/2019/05/akagera-national-park-rwanda-conservation/> le 07 août 2021

Mouzoun S. -*Écologie et connaissances ethno-zoologiques du porc-épic à crête (Hystrix cristata Linnaeus, 1758) dans les réserves de biosphère de la Pendjari et du W du Bénin.*- Zoologie des vertébrés. Université d'Abomey-Calavi (Bénin). 2018. 157p. Consulter le 24 Avril 2021 sur le site <https://www.iucncongress2020.org/fr/motion/117>

- Murphy, C. -*Community-based crocodile management*. - Travel News Namibia, 2007. Disponible sur le site : www.travelnews.com.na/index.php?fArticleId=1042
- Muruthi, P. -*Human wildlife conflicts: lessons learned from AWD's African heartlands*-. AWF Working Papers. Nairobi. Kenya. African Wildlife Foundation. 2005.
- Mubalama, L.K. -*An assessment of crop damage by large mammals in the Okapi Wildlife Reserve, with special emphasis on African forest elephant (Loxodonta africana) - Ituri forest - Democratic Republic of Congo*-. In AGRIS. Vol16. 2004. 34p
- Namoano, Y. -*Etude sur la problématique de la cohabitation homme-faune : le cas de l'éléphant dans l'enclave de Madjoari à l'Est du Burkina Faso*. - Mémoire de Master. 2009. 64p.
- Naughton J., Rose R. & Treves A., -*The social dimensions of human-elephant conflict in Africa: a literature review and case studies from Uganda and Cameroon*. - Gland, Switzerland. 1999. 82p.
- Nsonsi F. -*Les conflits Homme - éléphant (Loxodonta cyclotis) : un défi pour associer les communautés locales à la conservation de la faune*-. Tropicultura. Volume 36. Numéro 3. 2018. 531-538 p. Disponible sur : <https://popups.uliege.be/2295-8010/index.php?id=670> (consulter le 19 janv. 2021).
- Nyhus, -*Conflict homme-faune et coexistence*. - Annual Review of Environment and Resources,., 41. 2016. p. 143 – 171.
- Ollagnoni H. *La gestion de la biodiversité : quelles stratégies patrimoniales ?* -Responsabilité & environnement. N° 44. Octobre 2006.50-58p.
- Okello M. -*Land use changes and human-wildlife conflicts in the Amboseli area Kenya*. - Human Dimensions of Wildlife. 2005. 10, 19–28p.
- O'Connell-Rodwell, C.E., Rodwell, T., Rice, M. et Hart, L.A. -*Living with the modern conservation paradigm: can agricultural communities co-exist with elephants? A five-year case study in East Caprivi, Namibia*-. Biological Conservation. 2000. 93(3): 381–391p.
- Ollo T. D., Daogo OUOBA, Y. S. ZOMAN, S. YAMEOGO et Boureima Gustave KABRE. - *Caractérisation des conflits hommes-faune dans la Réserve de Biosphère de la Mare aux Hippopotames en zone sud soudanienne du Burkina Faso*. - Afrique Science 17(2). ISSN 1813-548X, <http://www.afriquescience.net> 2020. pp. 115 – 127.
- Osborn, F.V. et Parker, G.E. -*Community-based methods to reduce crop loss to elephants: experiments in the communal lands of Zimbabwe*-. Pachyderm. 2002. 33: 32–38p.
- Packer C., Ikanda, D. Kissui, B. et Kushnir, H. -*Lion attacks on humans in Tanzania*. - Nature, 2005. 436(7053) : 927–928 p.

Pricelia N. Tumenta, Hans H. de Iongh, Paul J. Funston, & Helias A. Udo de Haes -*Déprédation du bétail et méthodes d'atténuation pratiquées par les pasteurs résidents et nomades autour du parc national de Waza, Cameroun.* - Cambridge University Press. Oryx. Volume 47. Numéro 2. DOI: <https://doi.org/10.1017/S0030605311001621>. 2013. pp. 237 – 242.

Parker G E., HOARE R.E., NISKANEM S. -*Human-Elephant Conflict Mitigation: A Training Course for Community-Based Approaches in Africa.* Participant's Manual-. Elephant Pepper Development Trust, Livingstone, Zambia and IUCN/SSC AfESG, Nairobi, Kenya. 2007. 39p. Consulter le 28 Mars 2021 sur le site <http://www.elephantpepper.org/downloads.html>.

PAPE. *Plan d'aménagement et de gestion participatif (PAG) de la réserve de biosphère transfrontalière du w du Bénin.* Rapport provisoire. 2014. 109 p.

Patterson B, Kasiki S, Selempo E. et Kays R. -*Livestock predation by lions (Panthera leo) and other carnivores on ranches neighboring Tsavo National Park, Kenya.* - *Biological Conservation.* 2004. 119(4) : 507–516.p

PNUD/GEF. -*Projet WAP : -rapport d'élaboration du schéma directeur d'aménagement et de gestion concertée du complexe « W » -Arly-Pendjari-*. Version provisoire. 2012. 77 p.

République du Bénin. *Loi n° 2002-16 du 18 octobre 2004 portant régime de la faune.* 2004. 26p.

Robichaud V. -*La prédation du bétail par les grands carnivores : la complexité d'un conflit hommes-faune et ses possibles solutions-*. PhD Thèse. Université de Sherbrooke. 2010. 70p. Consulter sur le lien <http://hdl.handle.net/11143/8133>

Royal S., *Préserver les éléphants. -Rapport du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie-*. 2015. 15p.

Sam M. K., Danquah E., Oppong S. K. et Ashie E. A., -*Nature and extent of human elephant conflict in Bia Conservation Area Ghana-*. *Pachyderm.* Numéros 38. 2005. 49-58p.

Sogbohossou E. A. -*Dénombrement des lions dans la Réserve de Biosphère de la Pendjari-*. Rapport Technique. Unpublished Report to DPNP/ ProCGR. Cotonou. Bénin. 2009. 24p.

Sogbohossou E. -*Etude des conflits entre les grands carnivores et les populations riveraines de la réserve de Biosphère de la Pendjari, Nord Bénin-*. Bourse Jeunes chercheurs/MAS UNESCO. 2000. 36p.

Sogbohossou E. A. -*L'élevage des bovins autour des aires protégées et son impact sur la faune sauvage et son habitat : cas de la Zone Cynégétique de la Pendjari au Bénin-*. Mémoire d'Ingénieur Agronome.FSA/UNB. Bénin. 2000. 99 p + annexes.

Tehou A. -*Les éléphants *Loxodonta africana* dans la Réserve de la Biosphère de la Pendjari, Nord Est République du Bénin : abondance, densités et répartition spatiale*-. Pachyderm 33. 2002. 64–68p.

Tehou A., Mensah A. G. & Sinsin A. B. - *Impacts des fréquentations des troupeaux de *Loxodonta africana* dans les exploitations agricoles contiguës à la réserve de biosphère de la Pendjari (bénin)*- Annales des sciences agronomiques 22 (2). ISSN 1659 – 5009. 2018. 199-212p
<https://dx.doi.org/10.4314/asab.v22i2.4>

Tjaronda W. *Namibia: conservancies suspend compensation schemes*. New Era (Windhoek, Namibie). 2007.

Tou Abdoul Ismaël. -*Valorisation écotouristique et stratégie de prévention du braconnage des éléphants : cas des populations d'éléphants à risque de la région des cascades au sud-ouest du Burkina Faso*-. Mémoire Master. 2019. 59p.

UE/10ème FED. -*Inventaire des grands carnivores de l'écosystème W-Arly-Pendjari*-. 2014

UICN. -*Aires Protégées transfrontalières : le cadre juridique de la réserve de biosphère transfrontalière du W (Bénin, Burkina Faso, Niger)* -. IUCN-EPLP No. 81, 2009. 35p.

UICN. *Résoudre le conflit entre l'homme et les espèces sauvages : favoriser une coexistence sûre et bénéfique entre les êtres humains et les espèces sauvages*. 2020. 2p. Consulter le 31 janv. 2021 sur le site

https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/resrecfiles/WCC_2020_RES_101_FR.pdf

Weladji B. ROBERT, et TCHAMBA, M.N. -*Conflict between people and protected areas within the Bénoué Wildlife Conservation Area, North Cameroon*-. Oryx. 2003. 37(1) :72–79 p.

WWF SARPO. *Human wildlife conflict manual*. Harare, Zimbabwe, Bureau régional du WWF pour l'Afrique australe (SARPO). 2005. 30p.

Woodroffe R., Thirgood S. & Rabinowitz A.(eds). -*People and Wildlife: Conflict or Coexistence?* -Cambridge University Press. Cambridge. UK. 2005.

Zoffoun Omobayo Ghislain, Georges Nobimè, Sédami Adjahossou, and Gaudence Djego. - *Déprédation des Cultures par le Singe à Ventre Rouge (*Cercopithecus erythrogaster erythrogaster*) à Togbota au Sud-Bénin*. - African Primates 13. 2019. 9-28p.

Liste des illustrations

Figure 1: Carte du Parc National W Bénin et ses zones périphériques.....	14
Figure 2 : Diagramme ombrothermique de Kandi	15
Figure 3 : Dynamique évolutive et répartition spatiale de la population riveraine de la RBTW/Bénin	19
Figure 4 : Type des conflits hommes faunes au W Bénin entre 2017 et 2021	28
Figure 5 : Espèces impliquées dans les conflits hommes faunes au RBT W Bénin	29
Figure 6 : Diagramme en corde montrant le degré d'interaction entre les carnivores et les bétails domestique.....	30
Figure 7 : Diagramme en corde montrant le degré d'interaction entre les espèces herbivores et les cultures.	31
Figure 8 : Tendances saisonnières des conflits par rapport aux espèces incriminées.....	32
Figure 9 : Evolution des conflits H/F autour du RBT W Bénin ces cinq dernières années	33
Figure 10 : Carte de densité des conflits hommes-éléphants.....	34
Figure 11: Carte de densité des conflits hommes-hyène tachetée	37
Figure 12 : Carte de densité des conflits hommes-lion.....	38
Figure 13 : Mesures de gestion des conflits par les victimes enquêtées.....	39

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des enquêtés par Villages	25
Tableau 2 : Fonctions socio-professionnelle des enquêtés	26
Tableau 3 : Répartition des enquêtés selon leurs propositions de stratégies de gestion des conflits.....	40

Liste des images

Image 1 : Séance d'entretiens (focus group) avec la communauté de Mamassi-gourma..... 22

Image 2 : Séance d'entretien individuel avec une victime de conflits hommes faunes à Boiffo
..... 23

Annexes

Annexe 1 : Fiche d'enquêtes

Questionnaire pour les acteurs de la RBT W bénin et ses zones périphériques

A. Gestionnaires et agents du parc (toutes les questions)

B. Enquête de groupe (questions 2 et 3)

C. Enquête individuelle (questions 1, 2 et 3)

1. Identité et bref profil de l'enquêté :

- Nom Prénoms,
- Poste occupé, /Profession
- Village
- Expérience avec les relations animaux/hommes ;
- Date, heure

1. Caractéristiques des relations faune / homme (dégâts faune sur les hommes et leurs biens ; dégâts de l'homme sur les animaux)

Valable pour tous les cas de conflits recensés ces 5 dernières années dans la localité

Valable pour chaque exemple (Exemples concrets)

Lieux/localité

Cordonnées

Quels est la période de l'année/mois ?

Quels est /sont les espèces incriminées dans le conflit ?

Quels sont les types de dégâts ?

- Pour les humains : Mort, Blessures, Autres
- Pour le bétail : Mort, blessure, Autres
- Pour les Culture : Jeunes plants, matures, Autres

Quels sont Conséquences du conflit (y compris les dégâts humains et l'estimation du coût économique) ?

Quels est l'origine probable du conflit ?

- Piégeage
- Divagation du bétail
- Fragmentation des habitats
- Augmentation de la population de faune
- Autres (à préciser)

Comment avez-vous géré ce conflit ?

1. Gestion des conflits faune / homme (dégâts faune sur les hommes et leurs biens ; dégâts de l'homme sur les animaux)

Types de conflits

- Décès et blessures humaines
- Destruction des récoltes et cultures
- Attaques d'animaux domestiques
- Transmissions de maladies aux animaux domestiques ou humains
- Autres

Quelles sont vos impressions sur les dégâts de la faune sur les hommes et leurs biens

- Négatives
- Positives'

Justifier votre réponse

Impression sur les dégâts des hommes sur la faune et son habitat

- Négatives
- Positives'

Justifier votre réponse

Quelle est l'évolution de ces conflits ces 5 dernières années ?

- Progression,
- Stagnation
- Régression
- Pas de réponses

Justifier votre réponse

Quels outils et stratégies avez-vous utilisé pour régler /gérer ce conflit ?

- Compensation,
- Négociation,
- Justice,
- Autres

Quelles autres stratégies peuvent-elles être utilisées pour prévenir ce type de conflits ?

- Sensibilisation ;
- Mesures de répulsion de la faune,
- Autres

Quelles autres stratégies peuvent-elles être utilisées pour prévenir ce type de conflits ?

Annexe 2 : Photo de terrains montrant un caprins tué par une hyène dans le campement d'un éleveur à Nipouni



Source : Enquête de terrain 2021